

ASSURANCE VIE—SANTÉ—AUTO—FEU—COMMERCÉ

Vick Beaudoin **Allstate** Don Hamel

175, rue Lindsay — Drummondville 472-3395

LA TRIBUNE Drummondville

TEL.: 478-1328

Gailuron LE BON PAIN QU'IL Y A

GUERIN & FRÈRE Ltée

665, boul. Mercier — Drummondville

SHERBROOKE, VENDREDI, 29 AOÛT 1969

Les enseignants de Granby se prononcent par vote secret sur l'entente provinciale

GRANBY, (GT) — Plus de trois cents enseignants, membres de l'Association des enseignants de la Régionale Meilleur, se sont réunis hier après-midi, afin de se prononcer, par scrutin secret, sur l'entente qui est intervenue récemment au niveau provincial, relativement à la solution du conflit scolaire.

Avant de procéder au vote, le président Jean-Claude Vailliant avait d'abord expliqué aux membres les grandes lignes de l'entente.

Retroactivité
Les enseignants avaient à se prononcer sur l'ensemble du projet, à l'exception cependant de la retroactivité. On sait que, sur ce dernier point, aucune entente n'avait pu être

obtenue au niveau provincial. On a cependant fait part d'une offre conditionnelle de la partie patronale. C'est ainsi que la retroactivité serait payée aux instituteurs en deux versements, à l'exception de ceux qui auraient quitté l'enseignement depuis juin dernier. De plus, cette retroactivité serait à la condition qu'il n'y ait pas de grève cet automne. Enfin, l'offre prévoit que ceux qui auraient changé de commission scolaire depuis juin dernier devraient demander personnellement leur retroactivité, le syndicat ne pouvant intervenir d'aucune façon. Quoiqu'il en soit, ces offres n'ayant pas fait l'objet d'une entente formelle, il faudra attendre avant de savoir à quoi s'en tenir.

Plus de 30 démissionnaires sur le carreau

Le président Vailliant a aussi mentionné qu'à l'heure actuelle, aucun problème ne se présenterait sur le territoire de l'Association, en ce qui concerne le retour en classe des démissionnaires. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les commissions scolaires concernées, et une solution acceptable pour tous a été trouvée.

Il n'en va cependant pas de même à travers toute la province. M. Vailliant a souligné que plus de 300 instituteurs qui avaient démissionné à la fin de la dernière année scolaire sont actuellement sans emploi, leurs commissions scolaires respectives ayant refusé

de les réengager. Selon lui, une telle situation est intolérable, et les membres des syndicats devraient les supporter pour différentes raisons; par solidarité syndicale, parce que, dans certains cas, ce sont les exécutifs des syndicats qui ont été mis de côté, laissant alors s'opposer une mesure de représailles. M. Vailliant souligne aussi que la situation de la Fédération des commissions scolaires est ridicule, refusant d'engager ces professeurs, alors qu'il manquera de professeurs qualifiés pour contrer les nouvelles normes à travers la province.

Solution possible

Selon les renseignements fournis lors de la rencontre, un comité de placement local doit être formé afin de solliciter ceux qui ne sont pas encore réengagés, il n'est pas de doute, cependant, que les conditions faisant l'objet de l'entente seront acceptées.

Pour ce qui est de la possibilité d'un vote de grève pour appuyer ceux qui ne sont pas encore réengagés, il n'est pas impossible qu'il soit également favorable. Plusieurs interventions indiquant que ceux qui avaient collaboré, au moment de la démission, méritaient aujourd'hui une coopération, ont reçu des applaudissements.

Les deux votes ont été pris sur des formules spéciales de la CEQ, et les scrutateurs avaient au préalable été assermentés.

Granby et région

Demande de détention préventive: première fois à Cowansville

GRANBY (GT) — Un fait rare dans les annales des Sessions de la paix de Cowansville s'est produit récemment, alors que Me André Ledoux, procureur de la Couronne pour le district de Montréal, a présenté au juge Guy Genest une demande de détention préventive pour un individu de la métropole, Georges Isabelle. Me Ledoux a en effet demandé que Isabelle soit reconnu comme criminel d'habitude.

Lors de son enquête préliminaire devant le juge Genest, Me Ledoux a révélé que l'accusé avait été placé dans une école de réforme pendant six ans, avant d'avoir 18 ans. Sa feuille de route indique également que sa plus longue période de liberté, depuis sa première condamnation a été de quatre mois et demi.

On sait qu'une requête pour détention préventive peut être demandée quand un individu a été condamné à trois reprises depuis 5 ans, pour des causes n'ayant aucun rapport, et que les actes révoqués sont punis de 3 ans ou plus d'emprisonnement.

En fait, c'est la première fois qu'une telle demande est faite aux Sessions de la paix, depuis la fondation du district judiciaire de Bedford.

A 38 ans, 17 condamnations

Il faut dire que Isabelle a une fiche bien remplie: 17 condamnations, à travers le pays, un total de 36 ans de détention depuis janvier 1949. Il avait alors échappé de deux mois par vol par effraction dans une automobile.

Sa dernière condamnation remonte à juillet 1968, alors qu'un vol par effraction dans

une épicerie lui avait valu trois ans, devant le juge Gérard Normandin, de la Cour provinciale, district de Bedford.

Décision le 25 novembre

À la suite de cette enquête préliminaire, le juge Genest a décidé de reporter au 25 novembre prochain sa décision concernant cette demande de détention préventive.

La Caisse populaire St-Frédéric est la 26e en importance sur les 1,300 du Québec

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Plus de 400 personnes se sont rendues à l'Assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Frédéric. A cet occasion, un représentant de l'Union régionale, M. J. J.

Caron, a souligné aux nombreux sociétaires que la Caisse populaire St-Frédéric se classait au 26e rang.

Cette position est fort enviable, a-t-il ajouté, si l'on tient compte qu'il y a 1,300

Caisses populaires au Québec. Les sociétaires de la Caisse populaire St-Frédéric ont accueilli cette nouvelle par de chaleureux applaudissements à l'endroit des administrateurs. Avant de procéder à la par-



FORTE ASSISTANCE — La nouvelle formule employée par M. Ferdinand Smith, lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Frédéric, a attiré de nombreux spectateurs. (Photo Paul-E. Beausoleil, Drummondville)

Quatre blessés en moins de 2 heures

GRANBY, (GT) — Des accidents de circulation ont fait quatre blessés en moins de deux heures, sur l'heure du dîner, dont un a dû être transféré dans une institution de la métropole.

Le premier accident a été rapporté un peu après midi, alors qu'un jeune cycliste a été frappé par une voiture, en face du 113 de la rue Moreau. Il s'agit de Richard Brodeur, 9 ans, fils de M. et Mme Robert Brodeur, du 112, rue Moreau. L'enfant a d'abord été conduit à l'hôpital général de Sherbrooke, puis transféré à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, afin de subir de la chirurgie plastique.

L'automobiliste impliqué est M. Yves Bousquet, 27 ans, du 120, rue Moreau, à Granby. Celui-ci n'aurait pas pu éviter la collision, au moment où le jeune cycliste a subitement décidé de traverser la rue.

Collision: 2 blessés

Peu après une heure, deux jumeaux ont subi des blessures quand la voiture dans laquelle elles voyageaient est entrée en collision avec un autre véhicule au coin des rues Principale et Denison. Il s'agit de Mme Guy Lefebvre, 29 ans, et Mme Roger Lefebvre, 30 ans, toutes deux de St-Hubert, en banlieue de Montréal. Conduites à l'hôpital général de Sherbrooke, elles ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Motocycliste à l'hôpital

Enfin, peu de temps après ce second accident, une motocycliste et une camionnette se heurtèrent en face du 35 de la rue Principale. M. Mario Desmarais, 18 ans, de la rue Fréchette, qui était au volant de la moto a dû être hospitalisé à l'hôpital général de Sherbrooke, où on rapporte que son état n'inspire aucune crainte.

Le Dr Taschereau présidera deux enquêtes du coroner ce matin

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Le Dr De Montarville Taschereau, médecin du district de Drummondville, présidera deux enquêtes du coroner ce matin, au Palais de justice de Drummondville.

La première enquête, relative aux circonstances qui ont entraîné la mort du jeune Luc Bousquet, 18 ans, du sixième rang de l'Avonir.

Ce se soirant que M. Bousquet est mort presque instantanément lorsque la moto sur laquelle il se trouvait, a eu une collision avec une voiture à St-Hubert, à l'intersection du chemin de South Durham et du 6e rang de l'Avonir.

Un homicide

La deuxième enquête, qui sera immédiatement la sienne, portera sur les circonstances entourant la mort du jeune Noël Lefebvre, trois ans, fils de M. Claude Lefebvre, du 1665 boulevard St-Charles, à Drummondville-nord.

Le homicide a été heurté par une automobile le 26 juillet, et est décédé, quelques heures plus tard à l'hôpital Ste-Justine de Drummondville. L'enfant a été frappé en face de la demeure de ses parents, au cours de l'après-midi du 26 juillet.

Le Dr De Montarville Taschereau, coroner du district de Drummondville, présidera cette enquête. Dans les cas de ces deux accidents mortels, ce sont les agents de la Sûreté du Québec, détachés à l'école de Drummondville, qui ont procédé aux constatations d'usage.

Le conducteur de l'automobile impliquée dans cet accident mortel était M. Richard Charbonneau, 41 ans, de South Durham.

Les circonstances entourant cette tragédie restent obscures pour le moment. L'enquête du coroner, présidée par le Dr Taschereau, de St-Germain, jettera sans doute de la lumière sur cet accident.



TOURNOI FEMININ — Le tournoi de la présidente et de la vice-présidente a connu un franc succès au club Hérité, où il était tenu pour la première fois. Sur cette photo, de gauche à droite, Mmes Angèle Béland, meilleur score net, Thérèse Hains, meilleur net, Jean-Claude Leclerc, donateur du trophée, présentent ce dernier à la présidente, Mme Françoise Parent, en compagnie de la vice-présidente, Mme Irène Leclerc. (Photo Paul-E. Beausoleil, Drummondville)

LOCAUX A LOUER

Grand magasin libre immédiatement, au 198, rue Hérité, 3,000 pi. cor. de plancher.

Idéal pour magasin de sport, vêtements, mercandises à la vente, coiffeur, etc.

AUSI BUREAUX A LOUER

au 196, rue Hérité

Diverses quantités: 230 sq. env. à 1,900 par mois.

À visiter: M. Léon Corveaud 472-6769 ou 472-6239

La cité de Drummondville refuse de fournir de l'eau... à un motel de Grantham Ouest

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Même si le propriétaire d'un motel de Grantham-Ouest a assumé les frais des travaux pour faire passer un tuyau de 3 pouces sous la route Transcanadienne, les autorités municipales sont fermement décidées à ne pas fournir de l'eau à ce motel.

Il s'agit du Motel Drummondville de l'autre côté du rond-point de la route Transcanadienne et par conséquent, dans les limites de la municipalité de Grantham-Ouest, et propriété de M. Ferdinand Alard.

Le propriétaire avait déjà à diverses reprises, demandé l'installation d'un tuyau de l'eau de la cité de Drummondville, mais les édiles lui avaient demandé de faire la demande à son propre conseil municipal, ce qui fut fait.

Au cours des négociations entre les autorités municipales des deux endroits, des conditions posées par la cité de Drummondville ont été refusées par les autorités municipales de Grantham-Ouest ce qui a amené le refus de fournir les services d'aqueduc au motel concerné.

Selon les renseignements obtenus, la cité désire ainsi se protéger pour diverses raisons. On craindrait en effet, de voir se répéter la situation déjà subie, alors que pour des services fournis à l'extérieur de la cité, on a dû attendre longtemps et dans certains cas, on attend encore le paiement.

Mais, selon toute évidence, la cité craindrait de voir les industries s'installer en dehors des limites de la ville, si elles pouvaient quand même pour des services municipaux, tout en se soustrayant à diverses obligations de zonage et autres.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement provincial, le propriétaire du Motel Drummondville a fait passer sous la route Transcanadienne un tuyau pour permettre de raccorder le tuyauterie de son motel à un tuyau de la cité, qui dessert présentement la Salle Roger en bordure de la route.

Les édiles, qui se sont déclarés surpris de cet état de chose, ont tout de même renouvelé, lors de la dernière réunion, leur ferme résolution de ne pas fournir les services, en dépit des dépenses occasionnées par les travaux effectués par le propriétaire.

Cette condition ayant été refusée, les services également le furent.

Mais, selon les informations fournies par le conseiller Raymond Luneau, en assemblée du conseil, le propriétaire aurait déclaré qu'un membre du conseil lui aurait donné personnellement la permission de faire les travaux à ses propres frais, avec, semble-t-il, l'assurance que les services seraient alors fournis.

Le président a aussi noté avec joie la formation de la mission OPEP (Opération Participation des Employeurs et des Salariés) dans la région de la Gaspésie.

Il a d'abord expliqué que cette mission avait pour but de former des comités consultatifs à l'intérieur des différents corps de métiers, qui verraient ensuite à faire rapport aux autorités gouvernementales.

Considérant l'éducation faite à la production, les participants ont déploré le peu d'importance accordée à la recherche, obligent plusieurs de nos spécialistes, à s'expatrier dans d'autres pays d'ailleurs, une des observations qui a été retenue par les dirigeants du CRD.

À ce sujet, un des participants a souligné qu'elle était souvent laissée à l'entrepreneuriat, sans compter qu'encre la, la concurrence existait, alors que la plus grande collaboration devrait exister dans ce domaine. Par exemple, on a noté que plusieurs compagnies n'avaient pas leurs propres centres de recherche et que, pratiquement aucune collaboration n'existait entre eux.

5 points importants

À la suite de la réunion, M. Gilles Baribeau, président du comité provisoire, a précisé que cinq points étaient à retenir, à la suite des discussions dirigées par M. Olivier Tremblay, directeur adjoint au bureau de Montréal pour le ministère de l'Éducation et M. Jules Leblanc, directeur général adjoint des écoles à la commission scolaire régionale Meilleur.

M. Baribeau s'est d'abord dit heureux de savoir que les limites territoriales du ministère de l'Éducation coïncident avec les grandes divisions économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce. Selon lui, un tel respect des limites territoriales entre les différents ministères est de nature à faciliter la coopération, et le CRD lui-même ne peut qu'en avoir la tâche facilitée.

Le président a aussi noté avec joie la formation de la mission OPEP (Opération Participation des Employeurs et des Salariés) dans la région de la Gaspésie.

Il a d'abord expliqué que cette mission avait pour but de former des comités consultatifs à l'intérieur des différents corps de métiers, qui verraient ensuite à faire rapport aux autorités gouvernementales.

L'École de Judo KUMI-KATA

Ouvrira ses portes pour une nouvelle saison

LE LUNDI 14 SEPTEMBRE

M. REAL LAMOTHE, directeur, ainsi que ses professeurs PIERRE CAJOLET et PIERRE RAYMOND, invitent tout le monde à venir les rencontrer à l'école des 484, NOTRE-DAME — TEL. 472-4057.

— Les lundis et mercredi soir pour les hommes
— Les mardi et jeudi soir pour les dames et débutantes,
— Vendredi soir et samedi avant midi pour les étudiants, garçons et filles.

L'école Marguerite Bourgeoise à la disposition de la régionale

DRUMMONDVILLE, (DGP) — La commission scolaire de Drummondville proposera à la régionale St-François l'école Marguerite Bourgeoise, qui est située sur le boulevard St-Joseph.

Cette école n'est pas utilisée pour le primaire. Elle compte cinq locaux qui pourraient être utilisés par les 110 élèves du secondaire court.

On sait que la régionale St-François avait projeté de louer les étudiants du secondaire court dans des locaux préfabriqués qui seraient installés à proximité de l'école des Métiers, désignée maintenant sous le nom d'école Paul Rousseau.

Le ministère de l'Éducation a imposé un non catégorique à ce projet de la régionale en alléguant qu'il y avait suffisamment d'écoles à Drummondville pour trouver des locaux aux 150 élèves du secondaire court.

La réponse du ministère de l'Éducation à la demande de la régionale de louer des locaux préfabriqués était la suivante: "Comptant que l'école St-Jean-Baptiste est libre actuellement, qu'elle peut être

utilisée encore plusieurs années avant la construction de la polyvalente de Drummondville-Sud, nous vous refusons la permission de procéder à la location de cinq locaux préfabriqués destinés aux 150 étudiants du secondaire court".

Ecole St-Jean

Par ailleurs, les commissaires de la commission scolaire de Drummondville ont donné l'assurance aux parents du quartier St-Jean-Baptiste que leur école ne serait pas louée à la régionale pour le secondaire.

C'est donc dire que la régionale St-François ne pourra pas, comme le suggèrent le ministère, louer l'école Saint-Jean-Baptiste pour les étudiants du secondaire.

Devant cette restriction, la régionale St-François se voit temporairement placée dans une situation difficile, à moins d'une semaine de la rentrée scolaire.

Pour éviter de trop grands retards et dans le but de faciliter le travail de la régionale, les commissaires de la locale ont décidé d'offrir à la régionale St-François les locaux de l'école Marguerite Bourgeoise. "Cette école n'est pas utilisée par le primaire, et elle pourrait être utilisée comme un "secondaire", a déclaré M. Bernard Messier.

La résolution adoptée à l'unanimité à la commission scolaire de Drummondville devait être transmise hier, à la régionale St-François.

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT OU LA MAISON QUE VOUS RECHERCHEZ

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

TEL : 335-9952

Thetford Mines

W.H. ADAM LTD.

HUILE A CHAUFFAGE — MEILLEUR SERVICE

438, ST-NAZAIRE — TEL : 338-8561

Le fruit de la taxe de vente

Plus de \$1 million à redistribuer aux localités du comté de Mégantic

THETFORD MINES (RF) — La redistribution de la taxe de vente, par le trésor provincial, a rapporté \$1,154,313,96 aux 21 municipalités du comté de Mégantic, pour l'année fiscale 1968-69, laquelle se terminait le 31 mars dernier.

Ces chiffres ont été communiqués à la presse cette semaine par le député Marc Bergeron. Les sommes encaissées par les municipalités, de cette source de revenus, s'échelonnent de \$16,64 à \$243,558,99.

Partage

Les sommes globales touchées par les corporations municipales du comté de Mégantic du ministère du Revenu au chapitre de la taxe de vente, pour 1968-69, se répartissent comme suit:

Black Lake	\$71,624,33
Berthierville Village	34,872,32
Halifax Nord, Canton	7,962,18
Halifax Sud, Canton	8,134,73
Halifax Sud, Canton Partie Sud	4,327,76
Inverness Canton	19,984,02
Inverness Village	2,412,26
Irlande	16,723,22
Irlande Canton, partie Nord	8,460,29

Laurierville Village	15,241,43
Leeds Canton, Partie Est	10,482,15
Leeds Canton	4,881,17
Lyster Village	17,116,16
Nelson Canton	3,225,31
N.-D.-de Lourdes, paroisse	8,255,34
Plessisville paroisse	18,550,90
Plessisville Ville	291,015,43
Rivière Blanche	10,485,50
Robertsonville Village	12,278,78
Sacré-Coeur de Marie	19,234,02
St-Anastasia de Nelson, paroisse	14,360,50
St-Anne du Lac, Village	163,64
St-Antoine de Pontbriand	17,814,54
St-Jacques de Leeds	19,458,92
St-Jean de Bréhat	5,645,57
St-Joseph de Coleraine	24,316,00
St-Julie	11,032,88
St-Pierre Baptiste, paroisse	8,548,24
St-Sophie	4,407,80
Thetford Canton, partie Sud	24,963,96
Cité de Thetford Mines	\$34,559,99

Concours auprès de la population pour le nom de l'équipe

Thetford de retour dans la Junior "B"

THETFORD MINES (Par Maurice Dumais) — La ville de Thetford Mines sera de retour dans la Junior "B" des Canadiens d'ici.

Le groupe qui dirigera l'équipe sera dirigé par René Bédard, entraîneur en chef. Le capitaine sera le joueur local, le joueur "B" de Thetford Mines, c'est un jeune joueur sans but officiel.

Conseil d'administration: Au conseil d'administration, on retrouve MM. Roland Marceau, président, René Lacroix, vice-président, Émile Harbin, secrétaire, et Marcel Lacroix, trésorier.

Les directeurs sont MM. E. Mery, Arroun, Brian Thivierge, Roger Martineau, J. Desjardins, Paul Vachon.

Le projet de la saison régulière s'ouvrira le 19 octobre. Le calendrier régulier comprendra 40 parties, soit 20 à Thetford Mines et 20 à l'extérieur. Les parties locales seront disputées au Centre de Loisirs le vendredi soir et le dimanche.

Les billets de saison seront bientôt mis en vente. Ces billets de saison, avec carte de priorité, se détaillent \$15 pour les adultes et \$7 pour les étudiants.

Les autres villes membres de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est sont: Al.-Mégantic, Asbestos, Magog, Granby et Waterloo.

Pascual Ramirez champion frappeur chez les Mineurs

THETFORD MINES (AG) — Pascual Ramirez a remporté le championnat des frappeurs chez les Mineurs de Thetford Mines avec une moyenne de .329. C'est ce qui démontre les statistiques finales compilées par les statisticiens Maurice et Alain Dupas. Ramirez a obtenu 72 coups sûrs en 224 voyages au marbre. Jeff Albino a une meilleure moyenne que Ramirez soit .349 mais il n'a pas suffisamment d'apparitions au bâton. D'après les statistiques de la ligue, c'est Bouvier qui serait au 1er rang des frappeurs des Mineurs. La raison est que le statisticien de la ligue compile la fiche que Pascual Ramirez a obtenu alors qu'il s'affrontait avec les Mets de Lachine.

Voici les moyennes au bâton de tous les joueurs des Mineurs de même que le travail des lanceurs à la fin du calendrier régulier:

STATISTIQUES FINALES DES MINEURS SAISON 1969

Nom	85 P.	CS.	23	20	30	CS.	PP.	MOY.
Billy Bates	2	0	1	0	0	1	0	.300
Jeff Albino	186	65	7	2	7	23	2	.349
Pascual Ramirez	224	43	77	15	0	10	46	.329
Billy Bouvier	277	88	12	0	3	40	11	.318
Paul Giroux	194	39	7	3	2	16	3	.317
Bryan York	32	6	16	3	2	0	3	.313
Félix Delzon	178	54	34	10	1	6	25	.303
Jésus Frias	198	37	58	7	5	6	33	.293
Al Sommerstad	252	45	72	13	1	9	49	.286
Pedro Roman	46	10	12	1	1	1	6	.283
Chuck Klimechuk	209	37	56	6	0	14	41	.283
John Nilmeyer	217	31	55	13	0	0	22	.283
John Beckman	31	1	8	0	0	1	5	.283
Ricardo Quiroz	35	4	7	1	0	0	9	.284
Roger Curlee	64	12	12	3	0	1	6	.284
Bill Pettinzel	28	4	5	0	0	1	1	.279
Moyenne d'équipe								.286

TRAVAIL DES LANCEURS

Nom	MI.	PM	CS.	RR.	RA.	PP.	MOY.
Ricardo Quiroz	97 1/2	37	90	33	65	6	3.12
Bryan York	80	32	73	28	47	4	3.09
Bill Pettinzel	72 1/2	40	75	39	45	4	3.07
Pedro Roman	112 1/2	71	133	56	72	9	3.07
Roger Curlee	89 1/2	57	103	50	61	5	3.04
John Nilmeyer	91 1/2	60	103	58	69	4	3.09
Billy Bates	20 1/2	0	4	3	7	1	—
Al Sommerstad	5	1	4	2	2	0	—
Jimmy Beckman	2	2	4	1	2	0	—

Ricardo Quiroz a conservé



TRAVAUX DE \$1,108,000 — Le chantier de construction du palais de Justice et du complexe provincial, à Thetford Mines, progresse rapidement. L'édifice gouvernemental pourra sans doute être habité au cours de l'année prochaine, tel que prévu. Le contrat, au montant de \$1,108,000, a été adjugé à une firme thetfordoise, soit Conrad Lessard Ltée. La photo ci-haut nous donne un aperçu de l'ampleur que revêt déjà ledit chantier. Les plans et devis sont des architectes Caouette et Vachon, de cette ville également. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Le programme de la Chambre de commerce restreint pour une meilleure efficacité

THETFORD MINES (RF) — L'association de règlement municipal de Thetford Mines, le conseil d'administration de la Chambre de commerce, a décidé de limiter son programme de travaux de décoration des fêtes, avec amonies électriques et autres accessoires, que l'Hydro-Québec est présentement à mettre au point.

Les travaux de décoration et d'installations extérieures, en vue de mousser davantage leurs ventes, quant à la circulation automobile, elle serait déournée vers les rues King, St-Charles et autres, lesquelles, pour la durée de la "Fête centre-ville", seraient proclamées artères à sens unique.

Le projet de la Chambre sera étudié sous tous ses aspects avec les gouvernements municipaux.

Enfin, devant l'appréciable succès remporté par la campagne "Contons la salette" le printemps dernier, la Chambre est déterminée à continuer son œuvre d'embellissement dans la cité de l'or blanc.

D'ici quelques jours, les Thetfordois désireux de se départir de vieux véhicules, ferrailles et autres objets de même nature pourront communiquer avec le secrétaire de la Chambre, ou M. Gaëtan Blais. On leur dira comment disposer de ces effets sans qu'il leur en coûte un sou, car des arrangements à cette fin sont sur le point d'être conclus avec le propriétaire d'un terrain vacant, situé non loin des limites de la ville.

La présidence de la Chambre confiée à Me Bernard Landry

THETFORD MINES (RF) — Me Bernard Landry, notaire, a pris la succession de Me Jacques Ferron, avocat, à la présidence de la Chambre de commerce de Thetford Mines pour l'année 1969-70.

Ces élections ont été tenues dans le cadre d'une réunion du conseil d'administration de la Chambre thetfordoise, cette semaine.

Me Ferron demeure au sein du conseil d'administration du mouvement à titre de président ex-officio. Les autres administrateurs élus sont MM. Louis Campour, 1er vice-président; Fernand Labrousse, 2e vice-président; André Duchesne, 3e vice-président; Georges Anta, Gaëtan Blais, Henri Gagnon, Marcel Huard, M. James Johnson, Robert Lavallée, Roger Thomas, J. Benoit Turcotte, Clément Grenier, Pierre Roberge, Gaston Veilleux, John Vincent, Me André DeBlais et Me Jean-Jacques Naud, directeurs.

Les membres de l'exécutif seront appelés à prononcer leur serment d'office lors de la prochaine assemblée de l'organisme.



DES AMÉLIORATIONS S'IMPOSENT — L'état des lumières de circulation placées à l'intersection de la rue St-Alphonse Ouest et du boulevard Smith, à Thetford Mines, laisse à désirer depuis longtemps. Cette semaine, la Chambre de commerce locale s'est penchée sur ce problème, et elle entend faire les recommandations appropriées auprès des autorités responsables, pour obtenir les améliorations qui s'imposent à cette intersection des plus achalandées. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Transport à la Régionale: \$525,000

THETFORD MINES (MD) — La commission scolaire régionale de l'Amiante déboursera approximativement \$525,000 pour le transport des élèves pendant l'année scolaire 1969-70.

C'est ce qui ressort de l'analyse des coûts effectuée par la commission scolaire de l'Amiante. Pour ces 47 circuits de transport et scolaires de la régionale de l'Amiante, pour ces 47 circuits, le transport scolaire sera soulagé d'une somme de \$443,336. A ce moment, il faut ajouter les questions de dépenses liées au transport des élèves de la région de l'Amiante, de trois autres institutions indépendantes de la ville de l'Amiante.

Par ailleurs, les commissaires de la régionale ont adopté une résolution pour approuver la résolution de la Commission scolaire régionale de la Mauricie à l'effet d'augmenter la norme salariale relative au personnel administratif, au personnel technique et au personnel de secrétariat pour l'engagement des années régulières afin que l'engagement de ces personnes ne soit pas affecté par les hausses de salaires des autres employés de la région de l'Amiante.

Enfin, la régionale de l'Amiante a demandé au ministère de l'Éducation l'autorisation d'assigner la somme de \$100,000 à l'industrie au C.P.I.

Subventions provinciales spéciales à des corporations municipales et scolaires

THETFORD MINES (RF) — Diverses corporations municipales et scolaires du comté de Mégantic bénéficieront de subventions provinciales spéciales, pour aider à défrayer le coût de projets actuellement en voie de réalisation, ou déjà exécutés.

Commission scolaire régionale de l'Amiante: Autorisation, par le ministère de l'Éducation, à placer des commandes d'aménagement pour une somme de \$31,657,25.

Canton Sommerset: 50 p.c. du coût des travaux de gravillage en colonisation sur les routes entre les lots 16 et 17, rangs VII, IX et X.

Canton de Thetford: 50 p.c. du coût des travaux de gravillage en colonisation sur la route à travers les lots 22 et 23, rang VII, et le lot 21, rangs VII, IX, X. Chemin vis-à-vis les lots 11 à 3, rangs X, XI, canton d'Inverness. Chemin vis-à-vis les lots 5 et 6, rangs VI, VII, canton d'Halifax.

Cité de Thetford Mines: Chèque de \$4,768,92 comme dernier versement sur la subvention de \$20,844,59 accordée le 30 juillet 1968 pour la protection contre les incendies.

Plessisville: Chèque de \$7,000 représentant le dernier paiement de la subvention de \$140,000 accordée le 15 décembre 59 pour les services d'égout et d'égout.

Sommaire

Selon une liste remise aux journalistes par le député Marc Bergeron, le sommaire de ces subventions apparaît comme suit:

Municipalité St-Jacques de Leeds: \$1,500 pour la mise à jour du cadastre.

St-Julie et Plessisville paroisse: drainage du ruisseau Isabelle et rivière Perdrix (Notre-Dame de Lourdes).

St-Sophie et Plessisville: cours d'eau Vigneault et Brasseur et Branches: 2,91 milles.

Inverness: cours d'eau Mé-Nay, 1,04 mille.

St-Pierre-Baptiste et Halifax Nord: Ruisseau Charles et Branches: 1,58 mille.

Black Lake: Subvention de \$11,000 pour la compensation pour taxe de vente 1968-69.

Les endroits où les étudiants de la Régionale doivent aller

THETFORD MINES (MD) — Pour le bénéfice des étudiants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, nous publions la dernière tranche de la liste des écoles et des classes qui seront situées à l'intérieur de ces maisons d'enseignement.

Ecole de Métiers de Thetford

CSPC: Éèves provenant de Thetford Mines, East Broughton, Robertson, Black Lake, Sacré-Coeur de Marie, St-Pierre de Broughton, St-Méthode, Pontbriand, St-Adrien d'Irlande, Coleraine, St-Ferdinand, Broughton Station, Kinnears Mills, Leeds Station et La Guadeloupe.

10e année: élèves provenant de Thetford Mines, Black Lake, East Broughton, Robertsonville, St-Méthode, St-Pierre de Broughton, Courcelles, La Guadeloupe, Leeds, Village, St-Evariste, St-Ferdinand, Kinnears Mills, Sacré-Coeur de Marie, St-Adrien, St-Jean Baptiste, Vianney, Pontbriand, St-Sylvestre.

11e année: élèves provenant de Thetford Mines, Black Lake, East Broughton, Coleraine, St-Daniel, St-Méthode, St-Pierre de Broughton, Pontbriand, Robertsonville, St-Adrien d'Irlande, St-Clothilde, St-Ferdinand, St-Fortunat, St-Adrien d'Irlande, Pontbriand, Broughton Station, St-Dionise, St-Jacques-Majeur, St-Jacques-de-Leeds.

12e année: élèves provenant de Thetford Mines, East Broughton, Black Lake, Dursell, St-Daniel, St-Portnat, St-Pierre de Broughton, Pontbriand, Robertsonville, St-Adrien d'Irlande, Pontbriand, Broughton Station, St-Dionise, St-Jacques-Majeur, St-Jacques-de-Leeds.

13e année: élèves provenant de Thetford Mines, East Broughton, Black Lake, Dursell, St-Daniel, St-Portnat, St-Pierre de Broughton, Pontbriand, Robertsonville, St-Adrien d'Irlande, Pontbriand, Broughton Station, St-Dionise, St-Jacques-Majeur, St-Jacques-de-Leeds.

14e année: élèves provenant de Thetford Mines, East Broughton, Black Lake, Dursell, St-Daniel, St-Portnat, St-Pierre de Broughton, Pontbriand, Robertsonville, St-Adrien d'Irlande, Pontbriand, Broughton Station, St-Dionise, St-Jacques-Majeur, St-Jacques-de-Leeds.



ZONE DE RELOGEMENT DE ST-MAURICE — Le vaste étendu de terrain vacant illustré par la photo ci-haut, est appelé à reloger d'ici trois ou quatre ans, toutes les propriétés de la paroisse St-Maurice de Thetford qui devront être démolies en vertu du programme de rénovation urbaine, de même que les nouvelles résidences qui seront construites par les citoyens dans les bâtisses tomberont sous le pic des démolisseurs. Cette zone de relogement est située dans les limites de la paroisse Ste-Martre. Elle s'étend du Collège de Thetford jusqu'aux abords de la rue St-Alphonse Ouest, tandis qu'elle est bornée au sud par le boulevard Smith et au nord par le 3ème rang, que surplombe la croix lumineuse. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Windsor en bref

WINDSOR (AB) — Les organisateurs de la Fête du Travail n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer un programme des plus intéressants et ils comptent bien sur la participation active de la population. Entre temps, les billets pour les enfants sont toujours disponibles au bureau du syndicat (édifice de la Caisse Populaire)...

C'est aujourd'hui la dernière journée pour réclamer le linget qui aurait été perdu à l'OTJ au cours de l'été. Communiquer avec Mlle Céline Roy (845-4439)...

La campagne pour la coupe des branches, broussailles, mauvaises herbes et le feu dans les limites de la ville a été un succès. Seuls quelques propriétaires (certain ont refusé) n'ont pas répondu à l'appel du chef Houle. Ces retardataires seront avisés sous peu de couper les dites branches et broussailles dans les 15 jours sinon la ville le fera à leurs frais...

Mille excuses aux joueurs de l'Amazone pour avoir omis de mentionner le triple jeu qu'ils ont réalisé lundi soir alors que votre humble serviteur était au bâton...

Le club des Lions organise un grand programme pour continuer son œuvre auprès des jeunes. Des développements à ce sujet prochainement...

RETOUR EN CLASSES LE 3 A THETFORD

THETFORD MINES (MD) — Tel que prévu, les écoles de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines ouvriront leurs portes mercredi, le 3 septembre.

La nouvelle a été communiquée hier, par M. Elou Allaire, directeur des études de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines.

On sait d'autre part, que l'ouverture des écoles de la Commission scolaire régionale de l'Amiante a été retardée au 11 septembre prochain pour des motifs majeurs.

Inscriptions

La semaine prochaine, un grand total de 4,230 élèves envahiront les écoles de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines. Ce chiffre inclut les jeunes enfants fréquentant les classes maternelles organisées par la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines.

Ce chiffre constitue également une diminution de 136 inscriptions comparativement à l'année dernière. En effet, en septembre 1968, un grand total de 4,366 élèves s'étaient présentés pour l'ouverture des classes. Cette baisse est attribuée au faible taux de natalité enregistré à Thetford Mines au cours des dernières années.

ASSURANCE VIE — SANTE — AUTO — FEU — COMMERCE
 Vick Beaudin Allstate Don Hamel
 175, rue Lindsay — Drummondville 472-3395

LA TRIBUNE
 TEL: 478-1328

Drummondville

Gailuron
 C'est bon. C'est de la soupe.
 GUERIN & FRERE Ltee
 665, boul. Mercier — Drummondville

SHERBROOKE, VENDREDI, 29 AOUT 1969

Construit en 1967, le Centre culturel doit subir d'importantes réparations

DRUMMONDVILLE (AR) — Le Centre culturel de Drummondville devra faire l'objet de réparations, dit l'ordonnance n° 24 du conseil municipal, adoptée hier par les édiles, émise en vertu de la loi sur l'urbanisme. Avant de procéder à la par-tie d'entretien de ce monument du Centre culturel, il y a un manque de temps, l'avis d'une firme d'experts dans le domaine, la firme Warnock Hersey, de Montréal, et

le rapport présenté par cette firme a décidé les édiles à faire effectuer les réparations nécessaires. Selon les renseignements recueillis, les problèmes se situeraient principalement dans la partie abritant la piscine intérieure, où apparemment un manque d'aération permettrait à une trop grande humidité de s'accumuler dans les entre-toits, qui seraient menacés de pourrir à brève échéance, à moins qu'une solution n'y soit apportée.

Les édiles ont donc, par résolution, lors de leur assemblée assemblée, demandé à la firme Warnock Hersey de préparer des plans pour les réparations qui s'imposent.

De plus, les conseillers ont décidé que, dès que les plans auront été préparés, des soumissions seront demandées afin de connaître le coût de ces réparations, afin qu'une réclamation soit faite auprès des architectes du bureau Blais et Malouin, de Drummondville, les réalisateurs des plans du Centre culturel.

Les édiles ont spécifié qu'ils désirent que ces réparations soient faites avant que le délai de responsabilité de 5 ans des architectes ne soit écoulé.

Le Centre culturel a été érigé comme monument du Centre de la Confédération, et sa construction a débuté en 1966, pour se terminer en 1967.

Trois jeunes Drummondvillois bénéficient d'un sursis de sentence: vols par effraction

DRUMMONDVILLE (AR) — Trois jeunes Drummondvillois qui avaient, il y a un mois, avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir participé à deux vols par effraction, ont bénéficié d'un sursis de sentence, à la condition de signer un cautionnement de \$500 garantissant leur bonne conduite durant deux ans.

Les trois inculpés, Rhéo Yergeau, Gilles Brauover et Albert Biseau, avaient plaidé coupable à l'accusation de vol par effraction à la Taverne Rolland, à Drummondville-Sud, où une somme de \$175 avait été volée, ainsi qu'à la station service de Mme Jacqueline Meunier, de St-Nicéphore, où des cigarettes ont été volées.

Les trois prévenus avaient été cités à la barre comme les auteurs de la Commission, dans la cause d'un quatrième co-accusé, en marge de ces vols, Maurice Dumont, qui a été envoyé subir son procès au prochain terme des Assises, le printemps prochain.

Lors du prononcé de leur sentence, le juge Benoit Turmel a accepté de faire bénéficier les accusés de la clemence de la cour, principalement en raison de la manière dont ils ont accepté de reconnaître, lors de l'enquête préliminaire de l'autre co-accusé, ainsi qu'à cause du fait qu'ils ne possédaient pas de dossier judiciaire.

La Caisse populaire St-Frédéric est la 26e en importance sur les 1,300 du Québec

DRUMMONDVILLE (DGP) — Plus de 400 personnes se sont rendues à l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Frédéric. À cette occasion, un représentant de l'Union régionale, M. J. J. Caron, a souligné aux nombreux sociétaires que la Caisse populaire St-Frédéric se classait au 26e rang.

Cette position est fort honorable, a-t-il ajouté, si l'on tient compte qu'il y a 1,300 Caisse populaires au Québec. Les sociétaires de la Caisse

populaire St-Frédéric ont accueilli cette nouvelle par de chaleureux applaudissements à l'endroit des administrateurs. Avant de procéder à la partie comptable de l'assemblée, les 400 sociétaires ont été invités à assister à la présentation des activités tenues à la Caisse populaire St-Frédéric au cours du dernier exercice financier.

Quelque 250 diapositives ont été visionnées en moins d'une heure. Le narrateur était M. Ferdinand Smith, directeur général avec M. André Beau-

doin, gerant du comptoir St-Charles; le réalisateur, André Boulianger; les images de Pan-Emile Beausoleil et la trame sonore de Jacques Bernard.

Les sociétaires ont démontré beaucoup d'enthousiasme devant cette nouvelle formule de présentation de la Caisse populaire St-Frédéric.

Par la suite, le conseil d'administration a présenté son rapport annuel. Il fut suivi par le rapport de la commission de crédit et par celui du conseil de surveillance.



FORTE ASSISTANCE — La nouvelle formule employée par M. Ferdinand Smith, lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Frédéric, a attiré de nombreux spectateurs. (Photo Paul E. Beausoleil, Drummondville)



AUTRES GAGNANTS AU CDE — Cette photo prise à la remise des prix du tournoi de golf du Centre des Dirigeants d'entreprises, montre, de gauche à droite, Jacques Côté, capitaine du club de golf de Victoriaville, Herman Fournier, de Daveluyville, qui a enregistré le meilleur compte net, 67, Jeannine Roux, de Victoriaville, auteur du meilleur pointage brut chez les dames, 42, et Pierre Roux, directeur du club de golf local, et l'un des responsables du succès de ce tournoi. (Photo La Tribune, Victoriaville)



TOURNOI FEMININ — Le tournoi de la présidente et de la vice-présidente a connu un franc succès au club Hériot, où il était tenu pour la première fois. Sur cette photo, de gauche à droite, Mmes Angèle Béland, meilleure score net, Thérèse Hains, meilleur net, Jean-Claude Leclerc, donateur du trophée, présentant ce dernier à la présidente, Mme Fernande Parent, en compagnie de la vice-présidente, Mme Irène Leclerc. (Photo Paul E. Beausoleil, Drummondville)

Le Dr Taschereau présidera deux enquêtes du coroner ce matin

DRUMMONDVILLE (AP) — Le Dr H. Montmarville Taschereau, premier des docteurs de Drummondville, présidera deux enquêtes du coroner ce matin au Palais de justice de Drummondville.

La première enquête, relative aux circonstances qui ont entraîné la mort du jeune Luc Bousquet, 19 ans, du système d'arrêt de l'avenue.

On se souvient que M. Bousquet est mort d'un accident d'automobile le matin d'aujourd'hui, en roulant avec une voiture, le 25 juillet, à l'intersection du chemin de South Durbain et du boulevard de l'Avenir.

Un hainbin

La deuxième enquête, qui sera immédiatement la sienne, touchera, par les témoignages entendus, de déterminer les circonstances entourant la mort du jeune Noël Lefebvre, trois ans, fils de M. Claude Lefebvre, du 3665 boulevard St-Charles, à Drummondville.

Le hainbin a été heurté par une automobile le 26 juillet, et est décédé quelques heures plus tard à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. L'enfant a été frappé en face de la demeure de ses parents, au cours de l'après-midi du 26 juillet.

Le Dr H. Montmarville Taschereau, coroner du district de Drummondville, présidera cette enquête.

Dans les cas de ces deux accidents mortels, ce sont les agents de la Sûreté du Québec, détachés à Drummondville, qui ont procédé aux constatations d'usage.



TOURNOI FEMININ — Le tournoi de la présidente et de la vice-présidente a connu un franc succès au club Hériot, où il était tenu pour la première fois. Sur cette photo, de gauche à droite, Mmes Angèle Béland, meilleure score net, Thérèse Hains, meilleur net, Jean-Claude Leclerc, donateur du trophée, présentant ce dernier à la présidente, Mme Fernande Parent, en compagnie de la vice-présidente, Mme Irène Leclerc. (Photo Paul E. Beausoleil, Drummondville)

Un mois à l'ombre pour un vol dans des chalets

DRUMMONDVILLE (AR) — Pour un vol par effraction perpétré dans un chalet, un Drummondvillois a obtenu une sentence d'un mois de prison, sentence qu'il portera cependant concurremment avec les deux mois qu'il lui reste à purger sur une autre peine de 3 mois, pour laquelle il est actuellement détenu.

Pierre Therrien, âgé de 24 ans, était accusé de s'être introduit par effraction dans un chalet et d'y avoir volé un radio-transistor d'une valeur de \$100 et une carabine de ca-

Deux chevreuils font encore parler d'eux devant la Cour

DRUMMONDVILLE (AR) — Deux permis de chasse, dont l'un appartenait à un ami, dont l'identification n'a pu être faite, ont été saisis par les gardes-chasse dans une grange appartenant à M. Roland Côté, de l'Avenir. Ce dernier avait été cité en cour sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de ces chevreuils mais avait été acquitté lorsqu'il fut prouvé que les deux chasseurs, Gilles Lefebvre et Gilles Rivard, étaient les propriétaires de ces chevreuils et qu'ils les avaient tués eux-mêmes.

Lors de l'enquête préliminaire de Lefebvre et Rivard, il fut déclaré par divers témoins que les chevreuils avaient été vus, avant la saisie, arborant aux oreilles ou aux cornes les coupons détachés des permis de chasse, et l'é-

Arrêt obligatoire ou non, le conducteur est acquitté

DRUMMONDVILLE (AR) — Un conducteur de taxi, qui a contesté, en Cour, une infraction qu'on lui imputait, contestant un arrêt obligatoire qu'on lui reprochait d'avoir omis, a été acquitté lorsque le juge Benoit Turmel lui a accordé le bénéfice du doute, devant des preuves contradictoires.

L'agent de la Sûreté du Québec, André Roy, avait remis, le 28 avril 1968, à M. Hovario Landry, conducteur de taxi de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, une contravention pour un arrêt obligatoire omis.

Selon la poursuite, l'infraction se serait produite à une intersection en Y, sur la vieille route 20, en direction de la route Transcanadienne. Le policier a déclaré qu'il était stationné dans une entrée de cour, à 1h40 du matin, lorsqu'il a vu le taxi qui avait commis l'infraction reprochée.

La défense, assurée par Me André Hérou, a argumenté que le conducteur de taxi, en sortant de chez lui, ne serait pas passé par l'intersection dont a parlé la Couronne, qu'il aurait fait son arrêt et que, de plus, le policier, à cause de la circulation, aurait dû laisser passer plusieurs autos et n'aurait pas intercepté le bon véhicule.

C'est à la suite de ces témoignages que le juge Benoit Turmel a déclaré être certain que les deux témoins sont de bonne foi mais que les témoignages laissent un doute sur la preuve, et que pour cette raison, il devait en faveur du défendeur, renvoyant par le fait même la plainte.

LOCAUX A LOUER
 Grand magasin libre immédiatement, au 198, rue Hériot, 3,000 pi. car. de plancher.
 Idéal pour magasin de sport, vêtements, chaussures et la vente, vêtements, etc.

BUREAUX A LOUER
 au 196, rue Hériot
 Diverses grandeurs, 230 et car. de 2,900 pi. car.
 Au téléphone
 S'adresser à:
 M. Leo Corriveau
 472-6769 ou 472-6239

La cité de Drummondville refuse de fournir de l'eau... à un motel de Grantham Ouest

DRUMMONDVILLE (AR) — Même si le propriétaire d'un motel de Grantham-Ouest a assumé les frais des travaux pour faire passer un tuyau de 2 pouces sous la route Transcanadienne, les autorités municipales ont fermement déclaré à rendre les mesures nécessaires pour qu'il ne puisse pas raccorder ce tuyau sur les conduites du réseau municipal d'aqueduc.

Telle est la décision qui a été prise, au cours de la dernière assemblée assemblée, alors que les édiles ont été saisis de la situation et ont déclaré que la décision prise lundi dernier, en comité, ne serait pas changée, et que le propriétaire n'obtiendrait pas la permission de s'alimenter en eau de la cité.

Il s'agit du Motel Drummond, sis de l'autre côté du rond-point de la route Transcanadienne et, par conséquent, dans les limites de la municipalité de Grantham-Ouest, et détenue par M. Ferdinand Allard.

Le propriétaire avait déjà, à diverses reprises, demandé l'autorisation d'acheter de l'eau de la cité de Drummondville, mais les édiles lui avaient demandé de faire la demande

à son propre conseil municipal, ce qui fut fait.

Au cours des négociations, entre les autorités municipales des deux endroits, des conditions posées par la cité de Drummondville ont été refusées par les autorités municipales de Grantham Ouest ce qui a amené le refus de fournir les services d'aqueduc au motel concerné.

Selon les renseignements obtenus, la cité désire ainsi se protéger pour diverses raisons. On craindrait, en effet, de voir se répéter la situation déjà subie, alors que pour des services fournis à l'extérieur de la cité, on a dû attendre longtemps et, dans certains cas, on attend encore le paiement.

Mais, selon toute évidence, la cité craindrait de voir les industries s'installer en dehors des limites de la ville, si elles pouvaient quand même jouir des services municipaux, tout en se soustrayant à diverses obligations de zonage et autres.

Ce serait pour cette raison que, lors de la rencontre entre les autorités des deux municipalités, la cité de Drummondville aurait exigé qu'un plan de zonage soit confectionné pour le secteur de la municipalité. Les édiles voudraient, par là, prévoir les coups et ne pas se retrouver avec d'autres problèmes de rénovation, en cas d'annexion.

Cette condition ayant été refusée, les services également le furent.

Mais, selon les informations fournies par le conseiller Raymond Lavoie, en assemblée du conseil, le propriétaire aurait déclaré qu'un membre du conseil lui aurait donné personnellement la permission de faire les travaux à ses propres frais, avec, semblait-il, l'assurance que les services seraient alors fournis.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement provincial, le propriétaire du Motel Drummond a fait passer sous la route Transcanadienne un tuyau pour permettre de raccorder la tuyauterie de son motel à un tuyau de la cité, qui dessert présentement la Salle Roger en bordure de la route.

Les édiles, qui se sont déclarés surpris de cet état de chose, ont tout de même renoué, lors de la dernière réunion, leur ferme résolution de ne pas fournir les services, en dépit des dépenses occasionnées par les travaux effectués par le propriétaire.

L'École de Judo KUMI-KATA
 Ouvrira ses portes pour une nouvelle saison
LE LUNDI 14 SEPTEMBRE
 M. REAL LAMOTHE, directeur, ainsi que ses professeurs
 PIERRE CAJOLET et PIERRE RAYMOND,
 invitent tout le monde à venir les rencontrer à l'école située au
 484, NOTRE-DAME — TEL: 472-4057.

— Les lundis et mercredis soir pour les hommes.
 — Les mardi et jeudi soir pour les dames et débutantes.
 — Vendredi soir et samedi avant midi pour les étudiants, garçons et filles.

L'école Marguerite Bourgeois à la disposition de la régionale

DRUMMONDVILLE (DGP) — La commission scolaire de Drummondville mettra à la disposition de la régionale St-François l'école Marguerite Bourgeois, qui est située sur le boulevard St-Joseph.

Cette école n'est pas utilisée pour le primaire. Elle compte cinq locaux qui pourraient être utilisés par les 110 élèves du secondaire court.

On sait que la régionale St-François avait projeté de louer les étudiants du secondaire court dans des locaux préfabriqués qui auraient été installés à proximité de l'école des Métiers, désignée mainte-

nant sous le nom d'école Paul Rousseau.

Le ministre de l'Éducation a imposé un non catégorique à ce projet de la régionale en alléguant qu'il y avait suffisamment d'écoles à Drummondville pour trouver des locaux aux 150 élèves du secondaire court.

La réponse du ministre de l'Éducation à la demande de la régionale de louer des locaux préfabriqués était la suivante: "Considérant que l'école St-Jean-Baptiste est libre actuellement, qu'elle peut être utilisée encore plusieurs années avant la construction de la polyvalente de Drummondville-Sud, nous vous refusons la permission de procéder à la location de cinq locaux préfabriqués destinés aux 150 étudiants du secondaire court".

Ecole St-Jean

Par ailleurs, les commissaires de la commission scolaire de Drummondville ont donné l'assurance aux parents du quartier St-Jean-Baptiste que leur école ne serait pas louée à la régionale pour le secondaire.

Modalités de regroupement des commissions scolaires

DRUMMONDVILLE (DGP) — Un représentant de la Fédération des commissions scolaires était à Drummondville pour parler aux commissaires et aux administrateurs scolaires des modalités de regroupement des commissions scolaires, hier.

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Drummondville assistait à cette réunion.

La visite du représentant de la Fédération s'inscrit dans les cadres de la phase déterminante de l'opération regroupement des commissions scolaires.

Il s'agit tout simplement de prendre le pouls des administrateurs et des commissaires sur la question épineuse du regroupement.

Cette promesse a été faite par les commissaires de la commission scolaire de Drummondville, qui ont déclaré que l'école St-Jean-Baptiste serait close pour le primaire et pour le secondaire.

C'est donc dire que la régionale St-François ne pourra pas comme le suggérait le ministre, louer l'école St-Jean-Baptiste pour les étudiants du secondaire.

La résolution adoptée à l'unanimité à la commission scolaire de Drummondville devait être transmise hier, à la régionale St-François, d'une semaine de la rentrée scolaire.

Pour éviter de trop grands retards et dans le but de faciliter le travail de la régionale, les commissaires de la locale ont décidé d'offrir à la régionale St-François les locaux de l'école Marguerite Bourgeois. Cette école n'est pas utilisée pour le primaire, et elle pourrait rendre service au secondaire", a déclaré M. Bernard Messier.

La résolution adoptée à l'unanimité à la commission scolaire de Drummondville devait être transmise hier, à la régionale St-François.

BASEBALL MINEUR

DRUMMONDVILLE (AP) — Les semi-finale de la ligue de baseball mineur comptent d'importance de plus en plus de sportifs. Les rencontres dans les divisions Pee Wee, Bantam et Midget s'annoncent de plus en plus chaudes.

Dans la division Pee Wee, les derniers résultats commencent à confirmer la chaude lutte entre les équipes. Récemment, les Cardinals du Coca-Cola ont défait de justesse les Orioles du Rio-Parc, par le compte de 1 à 2.

Le lanceur gagnant a été Jacques Lemaire, qui n'a accordé qu'un seul coup sûr aux batters. Mario Lacharité a été le lanceur perdant, Jacques Lemaire, des Cardinals, a été déclaré vainqueur de cette rencontre avec 12 retraits au bâton. Les Cardinals ont frappé quatre coups sûrs.

Dans cette série de trois, les deux équipes ont gagné chacune une partie, les mettant ainsi sur un pied d'égalité. La prochaine rencontre entre ces deux équipes déterminera le gagnant définitif.

Dans la même division, les frères de Dionne et Fils ont défait sans peine les Yankees du Populaire par le compte astronomique de 11 à 2. Les frères ont gagné les deux parties qui leur étaient nécessaires pour disposer de leur adversaire dans la série semi-finale.

Le lanceur gagnant a été Jacques Verreille et le lanceur perdant Jean Marc Gagnon. L'étoile de la dernière partie a été Serge Paréneau, des Titans, qui a gagné un double et un triple en quatre apparitions.

Dans la division Bantam, les Mets de Bergeron Sports ont disposé des Reds de Pinard et Pinard par le compte de 2 à 1. Les Mets possèdent maintenant 1 à 0 dans la série semi-finale.

Yves Lauron a brillé par sa performance comme lanceur gagnant. Le lanceur perdant a été René Levesque. L'étoile de cette première rencontre entre ces deux équipes a été Bruce Nicholson, des Mets, avec un circuit à son crédit de même que Marc Dionne des Reds avec un circuit également. Les deux équipes ont frappé chacune quatre coups sûrs.

Dans la division Midget, il n'en est rien de peu pour que le lanceur Jean Fortier, des Lions de Beaulieu s'ajoute à la liste de vainqueurs de cette série. Jean Fortier, des Lions, a été déclaré vainqueur de cette rencontre.

Rich Piquette, des Optimistes, a été vainqueur de la rencontre entre les Optimistes et les Expos en gagnant deux coups sûrs en trois apparitions au bâton, dont un double.

Les Expos ont défait les Optimistes par 3 à 2 lors de la dernière rencontre au stade municipal. Gerald Duhamel a été nommé lanceur gagnant et Raymond Brouillette lanceur perdant. Malgré leurs efforts désespérés, les Optimistes ont pu défaire les Expos. Ils ont gagné 5 coups sûrs contre quatre seulement pour les Expos.

TECHNICIEN EN MENUISERIE :

En charge des travaux sur contrats, prise de mesures sur chantiers, représentation à des assemblées de clients. Qualifications requises: Bilingue, 25 à 40 ans, connaissances approfondies en lecture des plans, architecturaux, au minimum de 5 ans d'expérience comme menuisier. Salaires suivant qualifications plus dépenses pour vivre. Favoriser toute demande.

A. St-Germain & Fils, Inc.
2860, rue Lafontaine, St-Hyacinthe, Qué.

Toute demande sera confidentielle.

VENDEUR DEMANDE

avec expérience dans la vente, âgé de 25 à 40 ans, marié de préférence, bilingue.

Base commission, auto fournie, bénéfices marginaux.

S'adresser en personne chez

CASTONGUAY AUTOMOBILES INC.

2222 ouest, rue King, Sherbrooke, 569-9987

Demandez Maurice Lapointe, gérant des ventes.

REVENU ANNUEL DE \$20,000 à \$30,000

Fabrication et distribution d'un nouveau produit employé dans les métiers de la construction. Amélioration et l'innovation.

Aucune expérience nécessaire. L'investissement de \$5,700 vous procure l'équipement, le matériel de base et un entraînement complet.

Pour une personne agressive qui a toujours rêvé de posséder sa propre entreprise, c'est le moment de lancer son propre commerce avec un petit capital.

Pour renseignements et entrevues, écrivez à:

Case No. 75 Journal La Tribune, Sherbrooke

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

recevra, d'ici le 2 septembre 1969, les offres de service pour les postes suivants:

- 1 directeur d'école
- 1 conseiller en orientation
- 1 surveillant pour les cours aux adultes

SECTEUR PROFESSIONNEL

- 1 professeur d'appareillage électro-ménager
- 3 professeurs de construction
- 1 professeur de soudure
- 1 professeur pour tenue de maison

Tous les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Jean-Marc Boutin,
Directeur du personnel,
Case Postale 29,
Thetford Mines, Qué.

FORANO INGENIEUR EN PRODUCTION (bilingue)

LA COMPAGNIE un important fabricant de machines industrielles employant plus de 800 personnes.

LE CANDIDAT: préférentiellement un ingénieur diplômé ayant au moins 3 ans d'expérience pratique dans la fabrication d'équipement lourd. Il devra être orienté vers l'administration et le mesure d'efficacité à un poste supérieur.

LES FONCTIONS: il participera à l'administration par l'application des méthodes de fabrication, la réduction des coûts, l'amélioration technique, la préparation des budgets d'investissement, etc.

LA REMUNERATION: dépendra essentiellement de la compétence et de l'expérience des candidats. Révision annuelle et bénéfices marginaux avantageux. Pour s'adresser, voir curriculum vitae.

Directeur Général

FORANO LIMITEE

1600, rue St-Paul, Plessisville, Qué.

Les amateurs de peinture moderne bien servis à la Caisse populaire

DRUMMONDVILLE (AP) — La population aura également l'opportunité, durant la visite, de voir un Riopelle. Ce peintre canadien jouit d'une renommée mondiale dans le domaine de la peinture. Le visiteur sera frappé par la géométrie dans les peintures modernes. Par contre, on retrouve dans les œuvres traditionnelles des thèmes canadiens.

Cette exposition inaugure bien la programmation d'activités culturelles que la Caisse St-Frédéric patronne. L'éventail des œuvres exposées permet aux visiteurs de faire des comparaisons entre les différentes écoles de peintures.

L'exposition est ouverte aux heures normales de la Caisse et le soir jusqu'au 5 septembre.

La population aura également l'opportunité, durant la visite, de voir un Riopelle. Ce peintre canadien jouit d'une renommée mondiale dans le domaine de la peinture. Le visiteur sera frappé par la géométrie dans les peintures modernes. Par contre, on retrouve dans les œuvres traditionnelles des thèmes canadiens.

Cette exposition inaugure bien la programmation d'activités culturelles que la Caisse St-Frédéric patronne. L'éventail des œuvres exposées permet aux visiteurs de faire des comparaisons entre les différentes écoles de peintures.

L'exposition est ouverte aux heures normales de la Caisse et le soir jusqu'au 5 septembre.

Exposition annuelle des Fermières d'Acton Vale: nouveau succès

ACTON VALE (DNC) — L'exposition annuelle des Fermières d'Acton Vale a de nouveau été un succès cette année. Les nombreux visiteurs ont pu admirer les travaux artistiques des 25 exposantes. Plus de 180 items, comprenant l'art culinaire, les arrangements floraux, les légumes, le tissage, le tricot et autres, ont été jugés par Mlle Lavalée, de St-Hyacinthe, technicienne en art ménager du ministère de l'Agriculture.

Tous ces objets, qui ont fait la convoitise de plusieurs visiteurs, étaient exposés dans la Salle des Chevaliers de Colomb. Les Fermières voudraient profiter de l'occasion pour remercier le Conseil 2823 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale d'avoir mis leur salle à leur disposition à cette occasion.

Tournoi de golf annuel des membres Richelieu

DRUMMONDVILLE (AP) — Les membres du club Richelieu de Drummondville se donneront rendez-vous, pour la première fois depuis deux longs mois, au club de golf de Drummondville. Les Richelieu disputent leur tournoi annuel, beau temps mauvais temps.

Le bulletin hebdomadaire Richelieu a fait sa première apparition cette semaine, depuis la fin des activités de l'année dernière.

On annonce, dans ce bulletin, que les soupers hebdomadaires du club reprendront leur continuité le 11 septembre prochain.

Tournoi de golf

Le tournoi de golf se déroulera jeudi, le 4 septembre sur le pittoresque parcours du club de golf de Drummondville. Il s'agit du deuxième tournoi annuel du club Richelieu.

Les membres sont priés d'inviter leurs épouses. Les départs sont prévus entre midi et 15h. Les membres peuvent inviter leurs amis et connaissances à ce tournoi.

Des prix seront décernés aux meilleurs joueurs après un copieux souper. La température, belle ou mauvaise, ne devra pas affecter les joueurs puisque le tournoi aura lieu quand même.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Direction générale des Services techniques

1. DIRECTEUR — Service d'inspection des installations de tuyauterie

— Traitement initial pouvant atteindre \$17,500 selon la compétence.

— Poste à Québec — Concours 69S-1388

— Diriger, planifier et coordonner les activités liées aux communautés rurales, aux territoires non organisés, aux fusions et annexions; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation de nouvelles structures municipales et concevoir les moyens et mécanismes de contrôle appropriés; élaborer des programmes d'animation, d'information et de consultation des populations et organismes intéressés.

— Diplôme universitaire, de préférence en génie mécanique ou civil, et plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction et de conception.

2. CHEF DE DISTRICT

— Traitement initial pouvant atteindre \$16,120 selon la compétence.

— Coordonner et diriger les activités du Service au niveau du district et s'assurer de l'application des lois régissant respectivement: a) les électriciens et les installations électriques; b) les mécaniciens de machines fixes, les chaudières à vapeur et les appareils à pression; c) les mécaniciens en tuyauterie et les installations de plomberie.

A — Service d'inspection des installations électriques

— Poste à Montréal — Concours 68SD-2118

— Diplôme universitaire, de préférence en génie électrique, avec expérience technique et administrative dans le domaine de l'électrotechnique, dont quelques années à un niveau de direction.

B — Service d'inspection des appareils à pression

— Poste à Québec — Concours 68SE-2118

— Diplôme universitaire, de préférence en génie mécanique, avec expérience technique et administrative reliée à la fonction, dont quelques années à un niveau de direction.

C — Service d'inspection des installations de tuyauterie

— Poste à Québec — Concours 68SF-2018

— Diplôme universitaire, de préférence en génie mécanique ou civil, avec expérience technique et administrative reliée à la fonction, dont quelques années à un niveau de direction.

3. SECRÉTAIRE — Service d'inspection des installations électriques

— Traitement initial pouvant atteindre \$15,600 selon la compétence.

— Poste à Québec — Concours 69B-2111

— Diriger et coordonner les activités administratives du Service entre autres le personnel, les opérations comptables, les rapports statistiques.

— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives avec plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction, et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 12 septembre 1969.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction générale des pêcheries — Postes à Québec

1. — CHEF DU SERVICE DE PÊCHE EXPERIMENTALE — Traitement initial pouvant atteindre \$16,120 selon la compétence.

— Expérimenter des techniques de pêche afin de favoriser la capture de nouvelles espèces et d'accroître le rendement de l'industrie de la pêche commerciale suivant les programmes de développement de l'Est du Québec.

— Diplôme universitaire en biologie, génie, pêcheries ou toute autre discipline connexe avec plusieurs années d'expérience pertinente à la fonction.

— Concours 69S-1387

2. — INGENIEUR EN MECANIQUE — Traitement initial pouvant atteindre \$13,700 selon la compétence.

— Effectuer les travaux de génie nécessaires à la mise en valeur des produits de la pêche; mettre au point et imaginer au besoin des pièces d'équipement; concevoir et monter des chaînes de production; coordonner le travail d'une équipe de techniciens.

— Être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et posséder quelques années d'expérience pertinente à la fonction.

— Concours 69SB-2118

3. — CONSEILLER EN ORGANISATION DU TRAVAIL — Traitement pouvant atteindre \$13,700 selon la compétence.

— Effectuer toutes tâches relatives à l'organisation scientifique du travail dans les usines de transformation du poisson, telles que l'utilisation optimale de la main-d'œuvre, les études de mise en marche, les temps d'exécution et la disposition de l'équipement.

— Être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et posséder quelques années d'expérience pertinente à la fonction.

— Concours 69SC-2118

— Échéance de l'inscription à ces trois concours: 8 septembre 1969

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION — Traitement initial pouvant atteindre \$13,700 selon la compétence. Ministère de l'Éducation, poste à Québec.

— Coordonner les recherches d'ordre pédagogique et para-pédagogique relatives à l'enfance exceptionnelle. Collaborer à l'organisation technique et pédagogique des enseignements et services spéciaux requis par la présence d'enfants inadaptés dans les écoles.

— Diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation, en orientation ou en psychologie et expérience de l'enseignement à l'enfance exceptionnelle ou en orthopédagogie.

— Concours 69P-2133 (E) Échéance de l'inscription: 12 septembre 1969

Ministère des Affaires municipales

1. — DIRECTEUR — Service des structures administratives municipales.

— Traitement initial pouvant atteindre \$20,000 selon la compétence.

— Poste à Québec — Concours 69S-1389

— Diriger, planifier et coordonner les activités liées aux communautés rurales, aux territoires non organisés, aux fusions et annexions; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation de nouvelles structures municipales et concevoir les moyens et mécanismes de contrôle appropriés; élaborer des programmes d'animation, d'information et de consultation des populations et organismes intéressés.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2. — DIRECTEUR — Service de la gestion municipale.

— Traitement initial pouvant atteindre \$20,000 selon la compétence.

— Postes à Québec — Concours 69S-1390

— Diriger, planifier et coordonner les activités liées à la consultation administrative, à la formation des administrateurs municipaux et à la programmation des investissements; orienter les études et les recherches nécessaires à l'établissement d'un système de rationalisation des dépenses et de planification budgétaire; élaborer des méthodes d'enquête, de contrôle et d'inspection en ces matières; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économie, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

3. — CHEFS DE DIVISION

— Traitement initial pouvant atteindre \$17,500 selon la compétence.

— Poste à Québec

A. — Division des communautés urbaines. Concours 69SA-1391

— Diriger et coordonner les études et les recherches socio-économiques requises en vue de l'établissement de nouvelles structures municipales en milieu urbain; voir à l'application des mécanismes de contrôle, collaborer à l'établissement et l'exécution des programmes de consultation, d'animation et d'information.

B. — Division de la formation des administrateurs municipaux. Concours 69SB-1391

— Préparer les programmes de formation et de perfectionnement des administrateurs et fonctionnaires municipaux; les initier aux réformes du régime municipal et aux nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité; voir à l'entraînement du nouveau personnel.

C. — Division des fusions et annexions des communautés rurales et territoires non organisés. Concours 69SC-1391

— Diriger les recherches nécessaires à la création des nouvelles structures municipales en milieu rural; administrer les lois des districts municipaux et des fusions volontaires; voir à l'exécution des programmes d'animation, d'information et de consultation de la population.

D. — Division de la consultation administrative. Concours 69SD-1391

— Conseiller les municipalités sur l'amélioration de la gestion, les plans d'investissement, les sources de financement et la rationalisation des dépenses; administrer la loi des inspecteurs-vérificateurs; diriger et coordonner les activités liées à ces domaines.

— Pour tous les postes de chef de division, il est préférable de détenir un diplôme universitaire et de posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de coordination et de direction, et une compétence reconnue dans un domaine connexe, pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

4. — RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUXILIAIRES

— Traitement initial pouvant atteindre \$12,600 selon la compétence.

— Postes à Québec et à Montréal. Concours 69SB-2111

— Assister l'autorité compétente dans l'administration générale du ministère, plus particulièrement dans la préparation et le contrôle des budgets; vérifier le bien-fondé des dépenses reliées à l'administration et voir à leur comptabilisation; diriger les services auxiliaires; effectuer des études et recommander des solutions aux problèmes rencontrés dans les opérations.

— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives et plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

5. — ADOJNT EXECUTIF — Société d'Habitation du Québec. Direction générale de l'Administration

— Traitement initial pouvant atteindre \$12,600 selon la compétence.

— Poste à Québec. Concours 69SB-2111

— Développer et appliquer des systèmes de contrôle budgétaire interne, de cheminement des opérations, de gestion des documents et d'informations administratives, notamment des manuels de directives et de procédures.

— Diplôme universitaire, de préférence en sciences commerciales ou administratives, et posséder environ 5 années d'expérience directement reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes à diriger une équipe de travail et à coordonner ses activités.

— ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 15 septembre 1969

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec) 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal) et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

INSPECTEUR DES CHAUDIÈRES ET DES APPAREILS À PRESSION

— Traitement initial de \$6,684 à \$9,033 selon la compétence 187,232 à 29,654 à compter du 2 octobre 1969. Ministère du Travail, postes à Montréal.

— Inspecter les machines fixes et les appareils à pression visés par la Loi. Rédiger les rapports appropriés.

— Détenir un certificat d'inspecteur de l'une des classes A ou B, ou un certificat de conducteur (mécanicien) de machines fixes, classe 1 ou 2. Âge minimum: 27 ans.

— Concours 69P-5424. Échéance de l'inscription: 8 septembre.

Appel d'offres

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Service de l'Hydraulique Agricole

Projet No. 2020-17-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau BRAS de CRÉTON et branches, en les municipalités de Lemieux et des paroisses de Saint-Joseph-de-Blandford et Sainte-Sophie-de-Lévisard, comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone de centre, soit les districts électoraux de Champlain, Lavolette, Saint-Maurice, Wolfe, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Drummond, Richmond, Nicolet, Athabaska, Yamaska, Bagot, Saint-Hyacinthe, Shefford, Bromé, Missisquoi, Rouville, Maskinongé, Verchères, Richelieu et Trois-Rivières.

Projet No. 12211-18-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le RUISSEAU CREUX et branches, en les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Portage (Rivière-du-Loop) et Saint-Alexandre (Kamouraska).

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone de l'est, soit les districts électoraux des Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matapédia, Rimouski, Matane, Témiscouata, Rivière-du-Loop, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Charlevoix, Montmorency, Portneuf, L'Orignal, Lévis, Québec-Comté, Québec-Ouest, Québec-Centre, Québec-Est, Saint-Sauveur, Sagouay, Duplessis, Châteauguay, Jonquière-Kéngami, Lac Saint-Jean et Roberval.

Projet No. 12523-21-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau LE GRAND RUISSEAU et branches, en les municipalités des paroisses de Saint-Lambert-de-Lauzon (Lévis) et St-Bernard (Dorchester).

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les régions 5 et 7 (Chaudière et Québec Métropolitain) soit les districts électoraux de Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic, Lévis, L'Orignal, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Édifice D-bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec. Tél. 693-2450.

Un versement de \$10, sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Closure des soumissions: 2h. 30 de l'après-midi (h. a. e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1969

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalonde,
Sous-ministre.

PHARMACIE HOULE
2 PHARMACIENS-CHIMISTES A VOTRE SERVICE
KAT HOULE
JACQUES LEAHY
TEL: 752-4554

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Labrie, VICTORIAVILLE

Ligue de balle-molle des Bois-Francis

PLESSVILLE REMPORTE LE CHAMPIONNAT

VICTORIAVILLE (JD) — Pionnier de la ligue de balle-molle des Bois-Francis, en écrasant le Pepsi Cola par le compte de 12-2 dans la dernière partie du calendrier régulier. La puissante formation de la ville de Plessville termine la saison avec un point d'avance sur La Parmentière de Warwick qui, avait manifesté des signes de faiblesse au cours des deux dernières semaines, perdant quatre rencontres sur six.

Hier soir, à Plessville, devant une foule nombreuse, le Forand Auto a mis à profit son arme favorite, le coup de circuit, comme il l'a d'ailleurs fait durant toute la saison. L'équipe de l'instructeur Jean-Pierre Poirier a canonné cinq circuits, dont deux par Rejean

Poirier, y compris un "grand slam". Les autres ont été versés aux dossiers de Michel Poirier, Denis et Michel Beaudoin. Ce triomphe du Forand, combiné à une victoire de La Parmentière de Warwick aux dépens de l'Hôtel Christophe, hier soir, à Victoriaville, détermine, donc les quatre premières positions au classement final et, par conséquent, les clubs qui participeront aux séries de fin de saison.

Mardi prochain donc, le Forand Auto de Plessville recevra la visite de l'Hôtel Christophe, dans la série A, tandis que, dans l'autre série, La Parmentière de Warwick aux dépens

de la Michel Transport d'Arthabaska.

Plessville a nettement dominé la saison dans la colonne des circuits, avec près de 50, ce qui constitue un record très enviable dans un calendrier de 25 parties. Les joueurs de Jean-Pierre Poirier ont amassé 11 coups sûrs, hier soir, et 5 de ceux-ci étaient des circuits.

Le bilan du match Forand-Pepsi se lit comme suit: Plessville, 12 points, 11 coups sûrs, 2 erreurs et 4 hommes laissés sur les buts; Pepsi Cola, 2 points, 9 coups sûrs, aucune erreur et 9 coureurs laissés sur les sentiers.

Le vétérinaire Laurent Barthel a officie tout le match au monticule pour les vainqueurs, et il a reçu le crédit de la victoire. Roch Dion, remplacé au milieu de la partie par Pierre Balhumeur, a encaissé le revers.

Deux circuits importants. Par ailleurs, à Victoriaville, deux coups de circuit de Richard Perreault ont procuré une victoire contestée de 1-0 à La Parmentière de Warwick, aux dépens de l'Hôtel Christophe.

Warwick a récolté 12 coups sûrs, comparativement à 11 pour le Christophe. Alain Morin a été choisi pour lancer cet important match pour Warwick, et il n'a pas failli à la tâche. Daniel Dupuis a été débile de la défensive.

On sait qu'une victoire de Warwick, combinée à une défaite de Plessville contre Pepsi aurait valu le championnat aux hommes de Roland Hamel.

A Plessville, hier soir, l'instructeur du Forand, Jean-Pierre Poirier, s'est dit très confiant d'éliminer l'Hôtel Christophe, en demi-finale. "Cette année, nous avons remporté trois victoires et annulé une fois contre cette équipe", dit-il.

Il n'a pas voulu dire qui, de ses deux lanceurs réguliers, il enverra dans la mêlée à l'ouverture. Il est certain, toutefois, qu'il alternera entre son as Jean-Guy Bolduc et le vétérinaire Laurent Barthel. Quant à l'instructeur du Christophe, Ben Paris, il pourra compter sur son infatigable Daniel Dupuis.

Dans l'autre série, les deux hommes-clés seront incontestablement les lanceurs Bertrand Bibeau, pour La Parmentière, et Clermont Carignan pour l'Hôtel Christophe. Ces deux équipes possèdent également d'excellents coureurs, ce qui devrait offrir du jeu excitant dans les séries.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le club Personnalité de Victoriaville invite ses membres à une épauvette de fin d'été qui aura lieu samedi soir, le 30, au local des Chevaliers de Colomb de Victoriaville.

Le conservateur des tribunaux au Palais de justice d'Arthabaska a été élu le 8 septembre. Le secrétaire du barreau, M. René Crochetière, n'a pas encore communiqué le programme officiel de cette cérémonie.

Les travaux de sondage effectués sur l'emplacement du futur Palais de justice se sont avérés positifs. La construction pourra y être érigée. Les crédits sont votés, semble-t-il, et on doit procéder aux appels d'offres d'ici peu.

La fièvre de la balle-molle semble avoir gagné tout le monde de ce temps-ci dans la région des Bois-Francis. On a même déplacé des conférences de presse afin de faire place à cette poussée de popularité.

Il semble de plus en plus évident qu'un groupe de sportifs locaux aurait l'intention de former une équipe de crosse qui pourrait jouer une ligue Junior régionale. Si aucune équipe de hockey de calibre senior s'organise à Victoriaville.

La saison de golf s'achève doucement. Plusieurs amateurs continuent cependant de profiter des belles journées qui restent pour prendre leurs ébats.

Le 12 septembre, qui se tiendra, à Warwick, la cérémonie de remise de charte du nouveau club local d'organisation pour cette ligue. La très bonne train et les membres tiennent une assemblée par semaine.

L'abbé Régis Lemaire, maintenant curé de la paroisse St-Samuel de Horton continue de faire la connaissance de ses nouveaux paroissiens.

C'est la seule que se fera la semaine des trophées remportés lors du dernier tournoi de tennis disputé à Arthabaska. La responsabilité de cette remise est confiée aux dirigeants de l'ATFJ local.

Le jeune André Bergeron, d'Arthabaska, ex-champion Junior canadien, a fait très bonne figure lors de compétitions de tir à l'arc disputées aux Etats-Unis, la fin de semaine dernière. Il représentait le Canada.

Gilles Marotte a bien aimé l'expérience qu'il a vécue, alors qu'il participait aux Jeux d'été canadiens, à Halifax, en compagnie d'autres Québécois. Gilles était dans l'équipe de basketball du Québec.

Norémond Arbour, le nouveau dynamique président des Olympiques Junior de Victoriaville songe à l'organisation de la prochaine saison. Le camp d'entraînement de cette équipe doit débuter, sous peu, sous la direction de Georges Boucher.

Le meilleur joueur de la saison dernière, les nouvelles au jour le jour se font lire La Tribune. Les dizaines de lettres font connaître au comité des dirigeants les points positifs et négatifs de la saison. Elles sont envoyées au comité de la Tribune, et de renouveler notre engagement de servir fidèlement.

Le slalom automobile du Club Auto Sport Cobra se tiendra le 28 septembre, semble-t-il, sur la rue Labrie. Les organisateurs ont commencé à recevoir des inscriptions en vue de cette épreuve.

La prochaine fin de semaine est libre au calendrier du club de camping et de caravanage, Kanistota. Les membres en profiteront pour retourner à un endroit qui leur a plu particulièrement durant la dernière saison.

Plus tôt, cette semaine, la foudre a endommagé la cheminée de l'école de Métiers de Victoriaville, obligeant à des réparations.

Le basket-ball fait pas toujours dans les choux. Ainsi, au tournoi de golf du Centre des Dirigeants d'entreprises, ont été couronnés par le club de golf de Victoriaville, les joueurs de St-Denis, dirigés par un entraîneur qui est, Herman Fournier. Fournier, ancien joueur de golf, est un sportif chevronné qui a joué de golf. Il a joué sur la table d'années après de plus grandes valeurs que se sont montrées les dernières.

Paul-Emile Michel a dû se rendre à Montréal, hier, afin d'assister à l'assemblée de la ligue Senior "B", ce qui l'a écarté des deux importantes parties de balle-molle disputées, hier soir, à Victoriaville et Plessville.

Le HPL nivelle les chances dans la série semi-finale de la Junior Inter-paroissiale

VICTORIAVILLE (JD) — Le HPL a nivelé les chances de la série semi-finale de la ligue Junior Inter-paroissiale, en blanchissant le Youth Thibault de Victoriaville, par le compte de 3-0.

Laurent Rinc a bien travaillé sur le monticule, avec les deux points en faveur de la ville d'Arthabaska, pour ainsi se mériter la victoire. Il a réussi une fiche de huit retraits sur onze prises, et trois buts sur quatre.

Roger Bernier a été chargé de recevoir le HPL à Arthabaska, à l'occasion de cette épreuve, comme arbitre et lève le huit coureurs sur les sentiers, tandis que ses rivaux étaient limités à trois coups sûrs seulement, tout en commettant trois erreurs et laissant six hommes sur les bases.

Dans la ligue Inter-syndicale

Le receveur Pierre-Paul A. n'a pas eu un rendement

50 jeunes footballeurs iront voir évoluer les Alouettes de Montréal

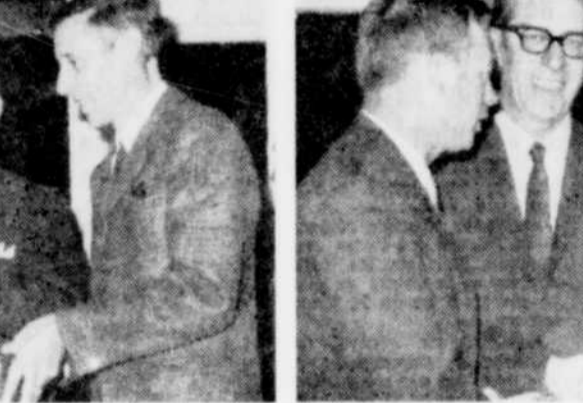
VICTORIAVILLE (JD) — Le service des loisirs de la ville de Victoriaville, après avoir fait profiter de jeunes joueurs de football d'une partie de deux autres équipes au stade Jarry, dimanche dernier, entre les équipes de St-François et les Expos de Montréal, vient de conclure une entente avec les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de Football.

En outre une fois, les autres jeunes joueurs de football de l'organisation des loisirs de Victoriaville pourront voir évoluer les Alouettes contre les Blue Bombers de Winnipeg, lundi soir, à l'Autostrade, à l'occasion d'une partie organisée de la Ligue canadienne de football.

Le directeur du Service des



UN CHAMPION HEUREUX — Luc Ouellette, membre du club de golf de Victoriaville, a tourné une magistrale ronde de 71 pour sortir vainqueur du tournoi provincial annuel de golf du Centre des Dirigeants d'entreprises disputé à Victoriaville. La photo nous fait voir, de gauche à droite, M. Arthur Bédard, président provincial du CDE, M. Aldé Gagnon, président régional, Luc Ouellette, et Paul Rocheleau, président de l'organisation du tournoi.



AUTRES GAGNANTS AU CDE — Cette photo prise à la remise des prix du tournoi de golf du Centre des Dirigeants d'entreprises, montre, de gauche à droite, Jacques Côté, capitaine du club de golf de Victoriaville, Herman Fournier, de Daveluyville, qui a enregistré le meilleur compte net, 67, Jeannine Groux, de Victoriaville, auteur du meilleur pointage brut chez les dames, 42, et Pierre Roux, directeur du club de golf local, et l'un des responsables du succès de ce tournoi.

Rencontre au sommet à Québec pour régler le conflit à la Weyerhaeuser

PRINCEVILLE (Spécial) — Le sous-ministre du Travail doit bientôt convoquer à son bureau de Québec, les parties ouvrière et patronale impliquées dans le conflit de la Weyerhaeuser.

On sait que cette grève est en cours présentement dans sa 4e semaine. En effet, les ouvriers syndiqués du veuve de Princeville, affiliés au Conseil des syndicats nationaux de Victoriaville, ont déclenché la grève générale le 6 août dernier,

Rallye-école de 45 milles présenté par le club Cobra

VICTORIAVILLE (ML) — A la demande de plusieurs intéressés, le Club auto-sport Cobra présentera, samedi soir, le 6 septembre, un rallye-école d'une longueur de 45 milles seulement.

Le rallye sera très facile et bien expliqué avant le départ. Cette compétition est l'occasion idéale pour ceux et celles qui veulent faire leurs débuts en rallye automobile, ou parfaire leurs connaissances dans ce sport.

Une épauvette de balle d'été suivra la compétition. Tous sont cordialement invités. Le départ et l'arrivée de la compétition se feront au Club auto-sport Cobra, rue Beauchemin, à Victoriaville.

La distance à parcourir sera de 45 milles environ, et s'étendra

Victoriaville n'est pas incluse dans le bulletin des statistiques d'emploi: "moindre importance"

VICTORIAVILLE (ML) — Le chef de la section de l'emploi au Bureau fédéral de la statistique, M. W. A. Campbell, vient de mentionner que Victoriaville n'est pas incluse dans le bulletin préparé mensuellement par ce service, parce qu'il s'agit d'un centre de "moindre importance".

Il est à noter cependant, que le Bureau fédéral de la statistique est consentant à fournir régulièrement les chiffres concernant la ville reine des Bois-Francis, sur demande, bien qu'ils ne soient pas inclus dans la brochure mensuelle.

On précise, en effet, dans la lettre que le bureau fédéral se fera un devoir de fournir à La Tribune, mensuellement, les données sur Victoriaville, quelle qu'elle soit, de bien informer ses lecteurs.

La Tribune avait adressé une demande au Bureau fédéral, par suite de la dernière publication du catalogue 72-903, publication mensuelle. On mentionnait, à ce moment, l'importance, dans une région comme les Bois-Francis, pour les or-

Les Elites ont bien représenté Victoriaville aux compétitions de majorettes de Drummondville

VICTORIAVILLE (JD) — Les Elites de Victoriaville, groupe de majorettes très bien connu, ont fort bien représenté la ville-reine des Bois-Francis, lors des dernières compétitions de Drummondville.

Le groupe en était à sa troisième compétition, dans sa fondation, en 1967. Leur succès est dû au grand entraînement qu'elles ont, esprit qu'elles ont manifesté tout au long de l'année qui se termine.

Du côté statistiques, cette année, les Elites ont fait 10 circuits à l'extérieur et 9 circuits à Victoriaville. Elles ont parcouru plus de 1,000 milles pour représenter leur ville.

En ce qui a trait à la compétition de Drummondville, les Elites se sont classées premières lors des préliminaires de l'après-midi, avec un pointage de 46,05, suivies de près par les Miradors de St-Clotilde, avec 44,35, et les Majorettes des Bois-Francis, avec 42,45.

Les trois autres corps suivants, étaient, dans l'ordre, les Menestrels de Berthier, avec 41,80, les Croissants d'Arthabaska, avec 40,30, et les Amazones de St-Jean, avec 39,65.

Pour ce qui est de la grande finale du soir, les trois finalistes se disputèrent avec acharnement le championnat. Au pointage final, les Elites ont mérité 44,35 points, tandis que les Miradors, avec 42,80, ont profité d'une pénalisation de quatre points, imposée aux Elites pour remporter la palme, avec 40,80 points, contre

40,25 pour les Elites. Les Majorettes de Victoriaville sont, cependant, revenues avec le trophée pour la meilleure marche et manœuvre.

Chez les Elites, on entreprend actuellement la période annuelle de recrutement. Les intéressés n'ont qu'à s'inscrire en communiquant avec M. Armand Mercier.

L'ouverture de la période d'entraînement se présente pour la troisième semaine de septembre.

Revenu annuel par personne dans le comté d'Arthabaska: environ \$815

VICTORIAVILLE (ML) — Le revenu annuel par personne se situe à environ \$815 dans le comté d'Arthabaska. Ce chiffre représente une proportion de 78,37 pour cent du revenu total par personne pour l'ensemble du Québec, qui est de \$1,039.

Ces données sont basées sur les dernières statistiques officielles du gouvernement fédéral. La répartition par capita du revenu personnel total annuel par le total des habitants du comté, ou de six régions,

en chiffres absolus. Pour Arthabaska, par exemple, on obtient, comme revenu personnel total, par capita, \$815,00, après avoir divisé le revenu personnel total, qui est de \$27,172,000, par le nombre d'habitants, qui est de 45,301 en 1961.

Ceci signifie qu'une personne (homme, femme, enfant), habitant dans le comté d'Arthabaska, en 1961, disposait d'un revenu personnel total de \$815,00 en moyenne.

Pour en arriver à calculer ce montant par rapport au revenu per capita provincial, on fait les mêmes calculs sur le plan provincial, pour en arriver à un revenu personnel disponible par tête de \$1,138,00. On peut donc dire que le revenu per capita dans le comté d'Arthabaska représente 70,37 pour cent du revenu équivale dans toute la province.

On peut ensuite calculer le revenu per capita provincial en Pour ce faire, on part du revenu per capita de \$815 et on ajoute à celui-ci le montant de revenu provenant des intérêts

Revenu annuel par personne dans le comté d'Arthabaska: environ \$815

et loyers per capita. De plus, on doit additionner le moyen per tête des subventions gouvernementales versées sous formes d'allocations, familiales et pensions de vieillesse. Pour en arriver enfin au revenu per capita disponible, on enlève de ce montant les impôts payés par personne.

Dans le comté d'Arthabaska, suivant ces calculs, le revenu disponible se situe à \$938,00, soit 77,67 pour cent par rapport au revenu disponible provincial moyen.

La Sûreté de Princeville enquête sur deux vols

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une machine automatique à jeux gâteaux a été volée par un individu, à Princeville, l'après-midi, place à l'extérieur du restaurant "Chez Hugot".

La pratique du sport chez les jeunes doit, avant tout, leur permettre de s'acquiescer physiquement et de participer à leur éducation. Un autre aspect est un atout pour la société,

fraction dans l'appartement en brisant une fenêtre. Le tiroir-caisse a été vidé de son contenu et des outils en étalage dans le bureau sont disparus. La Sûreté municipale enquête sur ces deux vols qui ont rapporté environ \$100 en argent à leurs auteurs.

Tentative manquée. Des malfaiteurs ont été

Les organisateurs songent déjà à l'Omnium de tennis de 1970

VICTORIAVILLE (ML) — Les organisateurs du dernier omnium de tennis présenté à Victoriaville, forts du succès remporté, songent déjà à la mise sur pied de la compétition 1970, qui doit recueillir encore plus d'importance.

En effet, c'est ce que souligne M. Charles H. Wilson, l'organisateur principal d'une manière qui vient de faire tenir M. Wilson se joint à M. Ben Mathieu, représentant Nelson et commanditaire de l'événement. Les autres organisateurs, MM. Bob Dufresne et Jacques Nadeau, sont aussi du groupe de responsables de ce succès, selon M. Wilson.

L'impressionnant succès obtenu lors de ce tournoi d'ouverture provinciale, puisque

10 villes de la province de Québec avaient délégué leurs représentants, est, en grande partie, imputable au fait que la population des Bois-Francis est hospitalière. Tous des adeptes locaux sont reconnaissants à la population d'avoir été si collaborative et compatissante sur une aide amicale, l'an prochain.

Ce n'est donc qu'un an après que les organisateurs lancent à la population, qui a bien apprécié l'omnium des Bois-Francis, au cours de cette compétition, les meilleurs tennismen du Québec, à l'heure actuelle, dont Mike Carpenter et Marie-André Soucy, se sont livrés des matches très intéressants qui ont fourni l'occasion à plusieurs spectateurs profanes de bien apprécier le tennis.

La population encourage le concours de popularité de la balle-molle Inter-syndicale

VICTORIAVILLE (ML) — Le concours de popularité, à l'issue duquel sera couronnée une nouvelle Reine de la ligue de balle-molle Inter-syndicale, se déroule toujours, et il semble que la population apporte à ce coup d'encouragement aux six jeunes d'honneur.

En effet, le grand responsable du concours, M. Fernand Morin, semble satisfait de la tournure qu'ont pris les événements depuis le lancement de la campagne. On se souvient, à ce moment, que M. Severin Paute, le président du Conseil central des Syndicats nationaux, avait incité les syndiqués, et la population en général, à encourager les candidates et, du même coup, soutenir le circuit de balle-molle Inter-syndicale.

D'autre part, on sait que la saison tire à sa fin dans ce circuit, et que la lutte est très serrée.

Le hockey mineur

PLESSVILLE (G.A.B.) — Les Optimistes de Plessville ont pris en considération une suggestion faite par certains membres. Le "petit gars" a reçu l'attention des promoteurs qui désirent s'intéresser au hockey mineur. Ces intéressés proposent que les Optimistes voient à la formation d'équipes, et que chacune soit sous la responsabilité de membres du mouvement. Il a été convenu qu'une étude plus élaborée de la question serait faite au cours de prochaines réunions des Optimistes.

Un "midford" a été fixé, chez les Optimistes de Plessville, en ce qui concerne les amendes imposées aux membres, lors des assemblées.

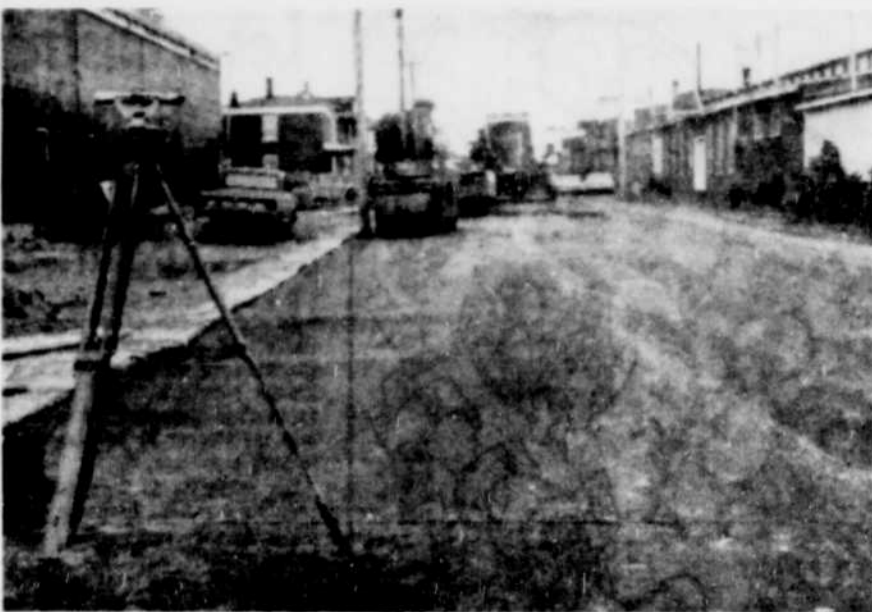
Cette soirée du couronnement sera tenue au local du Conseil central, rue de l'Érmitage. La présidence d'honneur de cette soirée sera assurée au premier magistrat de la ville, M. Paul-André Poirier. De nombreux dignitaires représentant le gouvernement fédéral ainsi que le gouverne-

Le dépot municipal ouvert sous surveillance à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les travaux de Princeville ont été effectués sous surveillance de la police. Des heures ont été consacrées à la surveillance de la police y aura été. Le dépot sera ouvert de 10 h du matin à 4 h de l'après-midi, du lundi au vendredi, inclusivement. Pour le samedi, cette période va de 10 h à midi. Le maire Roger Bilodeau et les conseillers ont appelé à la bonne volonté des citoyens pour observer ces heures et assurer les services de garde.

Prorogement de rue

Une subdivision de lots a été approuvée par le conseil municipal de Princeville. Les terrains appartenant à M. Gaston Fréchette et seront devotés par un prorogement sur la partie ouest de la rue Maubin. Une autorisation a été demandée à Québec pour que ce prorogement soit fait sur une largeur de moins de 30 pieds.



PENDANT QUE SE POURSUIVENT les travaux d'arpentage sur l'emplacement du futur Centre d'achats de Victoriaville, les employés de la voirie municipale recouvrent la rue DeBigarré d'une nouvelle couche d'asphalte, histoire de préparer l'arrivée de ce premier complexe commercial. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Un concours hippique à l'exposition d'Inverness

INVERNESS (G.A.B.) — Des activités uniques en leur genre sont au programme pour l'après-midi du dimanche 31 août à l'exposition agricole d'Inverness, dans le comté de Mégantic. Les visiteurs sont toujours intéressés par des manifestations que l'on ne voit nulle part ailleurs au Québec, et où les chevaux prennent une part importante. En effet, à 14 h, ce jour-là, la foule pourra voir la grande parade des chevaux, parade qui sera suivie de la remise de trophées. À 15 h, ce sera le concours hippique. L'exposition prendra fin par un programme de courses d'automobiles qui commencent à 20 h 30, le 31 août, avec les "hell drivers".

Programme général

Un grand concours d'amateurs marquera l'ouverture de l'exposition, le soir du vendred

di 29 août, à Inverness. Le samedi, il y aura de la lutte en soirée; des nains seront aux prises à cette occasion. La journée du dimanche 31 août, comprend l'expertise d'échecs à 12 h. Un concours d'enfants est prévu pour 14 h 30; sont admissibles à ce concours tous les bambins et bambines dont l'âge varie entre un et trois ans. À 19 h 30, ce sera un changement de décors avec la grande parade des bestiaux. Tous les animaux et autres articles au programme de l'exposition auront alors été jugés par les experts qui sont chargés de cette tâche. Des prix en argent sont offerts pour animaux, arts ménagers, fruits et légumes inscrits au programme de l'exposition.

Les officiels

Cette exposition agricole d'Inverness est une initiative de la Société d'Agriculture du bas du comté de Mégantic. M. Jean-Marie Pelletier, d'Inverness, est le président actuel de la société, et M. Raymond Dempsey, également d'Inverness, en est le secrétaire.

Princeville au Cap

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La population de Princeville a été invitée à participer à la manifestation "Rosaire perpétuel". Cette activité religieuse aura lieu de 4 h p.m. à minuit, le samedi 30 août, au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine. Le départ de Princeville est prévu pour 2 h, de l'après-midi, de la résidence de M. et Mme Florent Arsenault, organisateurs du pèlerinage. Des autobus spéciaux seront à la disposition des intéressés.

La paroisse Notre-Dame de Fatima aux Révérends Pères Ste-Croix?

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La nomination d'un nouveau curé pour la paroisse Notre-Dame de Fatima de Plessisville, s'est effectuée récemment. L'ancien curé, M. Louis-Charles Gauthier, a été nommé curé de la paroisse de Saint-Jacques de Plessisville. M. Louis-Charles Gauthier a été nommé curé de la paroisse de Saint-Jacques de Plessisville. M. Louis-Charles Gauthier a été nommé curé de la paroisse de Saint-Jacques de Plessisville.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

Direction générale des Services techniques

- 1. DIRECTEUR — Service d'inspection des installations de tuyauterie. — Traitement initial pouvant atteindre \$17,500 selon la compétence. — Poste à Québec — Concours 69S-1288. — Planifier, coordonner et diriger les activités du Service; voir à l'application de la loi et des règlements régissant les installations de plomberie et les mécaniciens en tuyauterie. — Diplôme universitaire de préférence en génie mécanique ou civil, et plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction et de conception.
- 2. CHEF DE DISTRICT — Traitement initial pouvant atteindre \$16,120 selon la compétence. — Coordonner et diriger les activités du Service au niveau du district et assurer de l'application des lois régissant respectivement: a) les électriciens et les installations électriques; b) les mécaniciens de machines fixes, les chaudières à vapeur et les appareils à pression; c) les mécaniciens en tuyauterie et les installations de plomberie. — Service d'inspection des installations électriques — Poste à Montréal — Concours 68SD-2118. — Diplôme universitaire, de préférence en génie électrique, avec expérience technique et administrative dans le domaine de l'électrotechnique, dont quelques années à un niveau de direction.
- B. Service d'inspection des appareils à pression — Poste à Québec — Concours 69SE-2118. — Diplôme universitaire de préférence en génie mécanique avec expérience technique et administrative reliée à la fonction, dont quelques années à un niveau de direction.
- C. Service d'inspection des installations de tuyauterie — Poste à Québec — Concours 69SF-2118. — Diplôme universitaire, de préférence en génie mécanique ou civil, avec expérience technique et administrative reliée à la fonction, dont quelques années à un niveau de direction.
- 3. SECRÉTAIRE — Service d'inspection des installations électriques. — Traitement initial pouvant atteindre \$13,600 selon la compétence. — Poste à Québec — Concours 69B-2111. — Diriger et coordonner les activités administratives du Service entre autres le personnel, les opérations comptables, les rapports statistiques. — Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives avec plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. — ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 12 septembre 1969.

Ministère des Affaires municipales

- 1. — DIRECTEUR — Service des structures administratives municipales. — Traitement initial pouvant atteindre \$20,000 selon la compétence. — Poste à Québec — Concours 69S-1380. — Diriger, planifier et coordonner les activités reliées aux communautés rurales, aux territoires non organisés, aux fusions et annexions, orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation de nouvelles structures municipales et concevoir les moyens et mécanismes de contrôle appropriés; élaborer des programmes d'animation, d'information et de consultation des populations et organismes intéressés. — Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.
- 2. — DIRECTEUR — Service de la gestion municipale. — Traitement initial pouvant atteindre \$20,000 selon la compétence. — Postes à Québec — Concours 69S-1390. — Diriger, planifier et coordonner les activités reliées à la consultation administrative, à la formation des administrateurs municipaux et à la programmation des investissements; orienter les études et les recherches nécessaires à l'établissement d'un système de rationalisation des dépenses et de planification budgétaire; élaborer des méthodes d'enquête, de contrôle et d'inspection en ces matières; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités. — Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économie, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.
- 3. — CHEFS DE DIVISION — Traitement initial pouvant atteindre \$17,500 selon la compétence. — Poste à Québec. — A — Division des communautés urbaines. Concours 69SA-1391. — Diriger et coordonner les études et les recherches socio-économiques requises en vue de l'établissement de nouvelles structures municipales en milieu urbain; voir à l'application des mécanismes de contrôle; collaborer à l'établissement et à l'exécution des programmes de consultation, d'animation et d'information. — B — Division de la formation des administrateurs municipaux. Concours 69SB-1391. — Préparer les programmes de formation et de perfectionnement des administrateurs et fonctionnaires municipaux; les initier aux réformes du régime municipal et aux nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité; voir à l'entraînement du nouveau personnel.
- C — Division des fusions et annexions des communautés rurales et territoriales non organisées. Concours 69 SC-1391. — Diriger les recherches nécessaires à la création des nouvelles structures municipales en milieu rural; administrer les lois des districts municipaux et des fusions volontaires; voir à l'exécution des programmes d'animation, d'information et de consultation de la population. — D — Division de la consultation administrative. Concours 69SD-1391. — Conseiller les municipalités sur l'amélioration de la gestion, les plans d'investissements, les sources de financement et la rationalisation des dépenses; administrer la loi des inspecteurs-vérificateurs; diriger et coordonner les activités reliées à ces domaines.
- 4. — RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUXILIAIRES — Traitement initial pouvant atteindre \$12,800 selon la compétence. — Postes à Québec et à Montréal. Concours 69SB3-2111. — Assister l'autorité compétente dans l'administration générale du ministère, plus particulièrement dans la préparation et le contrôle des budgets; vérifier le bien-fondé des dépenses reliées à l'administration et voir à leur comptabilisation; diriger les services auxiliaires; effectuer des études et recommander des solutions aux problèmes rencontrés dans les opérations. — Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives et plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont quelques-unes à un niveau de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec) 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal) et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

INSPECTEUR DES CHAUDIÈRES ET DES APPAREILS À PRESSION — Traitement initial de \$6,884 à \$9,633 selon la compétence (\$7,232 à \$9,634 à compter du 2 octobre 1969). Ministère du Travail, postes à Montréal.

- Inspecter les machines fixes et les appareils à pression visés par la Loi. Rédiger les rapports appropriés.
- Détenir un certificat d'inspecteur de l'une des classes A ou B, ou un certificat de conducteur (mécanicien) de machines fixes, classe 1 ou 2. Age minimum: 27 ans.
- Concours 69P-5424. Échéance de l'inscription: 8 septembre.

Appel d'offres

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Service de l'Hydraulique Agricole

Projet No. 2020-17-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau BRAS DE CRETON et branches, en les municipalités de Lemieux et des paroisses de Saint-Joseph-de-Blandford et Sainte-Sophie-de-Lévrard, comté de Nicolet.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone du centre, soit les districts électoraux de Champlain, Laviolette, Saint-Maurice, Wolfe, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Drummond, Richmond, Nicolet, Arthabaska, Yamaska, Bagot, Saint-Hyacinthe, Shefford, Bromé, Missisquoi, Rouville, Maskinongé, Verchères, Richelieu et Trois-Rivières.

Projet No. 12211-18-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le RUISSEAU CREUX et branches, en les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Fortage (Rivière-du-Loup) et Saint-Alexandre (Kamouraska).

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone de l'est, soit les districts électoraux des Rives-de-la-Madeleine, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matapédia, Rimouski, Matane, Temiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Lethbride, Levis, Québec-Comté, Québec-Doré, Québec-Centre, Québec-Est, Saint-Sauveur, Saguenay, Duplessis, Châteauguay, Jonquière-Kénogami, Lac-Saint-Jean et Roberval.

Projet No. 12523-21-690 —

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau LE GRAND RUISSEAU et branches, en les municipalités des paroisses de Saint-Lambert-de-Lauron (Levis) et St-Bernard (Dorchester).

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les régions 3 et 7 (Chaudière et Québec Métropolitain) soit les districts électoraux de Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic, Lévis, Lethbride, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Édifice D-Bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec, Tél. 693-2450.

Un versement de \$10, sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2h. 30 de l'après-midi (h. a. e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1969.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalonde,
Sous-ministre.

TECHNICIEN EN MENUISERIE: En charge des travaux sur contrats, prendre des mesures sur chantiers, représenter la vie aux assemblées de chantier. Qualifications requises: bilingue, 25 à 40 ans, connaissances approfondies en lecture des plans architecturaux et minimum de 5 ans d'expérience comme menuisier. Salaires suivant qualifications plus dépenses pour auto. Faire parvenir toute demande à:

A. St-Germain & Fils, Inc.
2860, rue Lafontaine, St-Hyacinthe, Qué.

VENDEUR DEMANDE avec expérience dans la vente, âge de 25 à 40 ans, marié de préférence, bilingue. Base commission, auto fournie, bénéfices marginaux. S'adresser au personnel chez CASTONGUAY AUTOMOBILES INC. 2222 ouest, rue King, Sherbrooke, 569-9987. Demandez Maurice Lapointe, gérant des ventes.

REVENU ANNUEL DE \$20,000 à \$30,000 Fabrication et distribution d'un nouveau produit employé dans les métiers de la construction, l'aménagement et l'ornementation. Aucune expérience nécessaire. Investissement de \$5,700 sous produit. L'équipement, le matériel de base et un entraînement complet. Pour une personne agressive qui a toujours rêvé de posséder sa propre entreprise, c'est le moment de lancer son propre commerce avec un petit capital. Pour renseignements et entrevues, écrivez à: Case No. 75 Journal La Tribune, Sherbrooke

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE recevra, d'ici le 2 septembre 1969, les offres de service pour les postes suivants: 1 directeur d'école 1 conseiller en orientation 1 surveillant pour les cours aux adultes SECTEUR PROFESSIONNEL 1 professeur d'appareillage électro-ménager 3 professeurs de construction 1 professeur de soudure 1 professeur pour tenue de maison Tous les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à: M. Jean-Marc Boutin, Directeur du personnel, Case Postale 29, Theford Mines, Qué.

FORANO INGENIEUR EN PRODUCTION (bilingue)

LA COMPAGNIE: un important fabricant de machines industrielles employant plus de 800 personnes.

LE CANDIDAT: préférentiellement un ingénieur diplômé avec au moins 5 ans d'expérience pratique dans le fabrication d'appareillage mécanique relatives à l'industrie de l'administration et de mesure d'écoulement à un poste supérieur.

LES FONCTIONS: il participera à l'administration par l'application des méthodes de fabrication, la réduction des coûts, l'entretien fabrication-achat, la préparation des budgets d'immobilisations, etc.

LA REMUNERATION: dépendra essentiellement de la compétence et de l'expérience des candidats. Révision annuelle et bénéfices marginaux avantageux. Prière d'adresser votre curriculum vitae au:

Directeur Général
FORANO LIMITEE
1600, rue St-Paul, Plessisville, Qué.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction générale des pêcheries — Postes à Québec

- 1. — CHEF DU SERVICE DE PÊCHE EXPERIMENTALE — Traitement initial pouvant atteindre \$16,120 selon la compétence. — Expérimenter des techniques de pêche afin de favoriser la capture de nouvelles espèces et d'accroître le rendement de l'industrie de la pêche commerciale suivant les programmes de développement de l'Est du Québec. — Diplôme universitaire en biologie, génie, pêche, ou toute autre discipline connexe, avec plusieurs années d'expérience pertinente à la fonction. — Concours 69S-1287.
- 2. — INGENIEUR EN MECANIQUE — Traitement initial pouvant atteindre \$12,700 selon la compétence. — Effectuer les travaux de génie nécessaires à la mise en valeur des produits de la pêche; mettre au point et imaginer au besoin des pièces d'équipement; concevoir et monter des chaînes de production; coordonner le travail d'une équipe de techniciens. — Être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et posséder quelques années d'expérience pertinente à la fonction. — Concours 69SB-2118.
- 3. — CONSEILLER EN ORGANISATION DU TRAVAIL — Traitement pouvant atteindre \$13,700 selon la compétence. — Effectuer toutes tâches relatives à l'organisation scientifique du travail dans les usines de transformation du poisson, telles que l'utilisation optimale de la main-d'œuvre, les études de mise en marché, les temps d'exécution et la disposition de l'équipement. — Être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec et posséder quelques années d'expérience pertinente à la fonction. — Concours 69SC-2118. — Échéance de l'inscription à ces trois concours: 8 septembre 1969.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

- Traitement initial pouvant atteindre \$15,700 selon la compétence. Ministère de l'Éducation, poste à Québec. — Coordonner les recherches d'ordre pédagogique et para-pédagogique relatives à l'enfance exceptionnelle. Collaborer à l'organisation technique et pédagogique des enseignements et services spéciaux requis par la présence d'enfants inadaptés dans les écoles. — Diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation, en orientation ou en psychologie et expérience de l'enseignement à l'enfance exceptionnelle ou en orthopédagogie. — Concours 69P-2133 (E) Échéance de l'inscription: 12 septembre 1969.

Plessisville remporte le championnat de la ligue de balle-molle régionale des Bois-Francis (page 4)

VICTORIAPOLIS

PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

"Le tourisme repose sur l'hospitalité de chacun dans les Bois-Francis — Soyons accueillants"

60e ANNÉE — No 163

SHERBROOKE, VENDREDI, 29 AOUT 1969

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Selon le rapport Prévost

Criminalité des collets blancs: la plus coûteuse pour le Québec

QUEBEC, (PC) — "Sans vouloir minimiser la gravité des autres formes de criminalité, il faut situer au premier rang de nos préoccupations la criminalité économique et la criminalité sans victime."

C'est ce qu'affirme la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice — Commission Prévost —, dans le premier tome de son troisième volume intitulé "Crimes et criminels", rendu public hier à Québec.

"Les pertes économiques attribuées à la criminalité des collets blancs — White collar crime — dépassent d'importance ce que peuvent coûter des formes plus violentes de criminalité."

"A certains égards, ajoute le rapport, le crime économique est apparemment à l'objectif normal et légal que poursuit l'entreprise privée."

La Commission en vient à la conclusion qu'il est infiniment urgent:

- d'indiquer à l'opinion publique et aux législateurs les véritables dangers que la criminalité moderne fait courir à la société en général et au Québec en particulier;
- de mettre en lumière les formes de criminalité qui, selon elle, constituent pour le Québec le véritable défi.

Menace générale

Selon la Commission, le crime économique et le crime sans victime constituent une criminalité qui, trop souvent, passe inaperçue aux yeux de l'opinion publique et du législateur, mais qui n'en cause pas moins les plus graves dommages à l'ensemble de la société.

"Nous n'hésitons pas à dire que, comme collectivité, nous sommes infiniment plus menacés par ces deux types modernes de criminalité que par tous les meurtres et assauts survenus et à venir."

"Seule une statistique sérieuse pourra nous éviter de bâtir des mythes et nous permettra d'indiquer sans émotion, les problèmes spécifiques auxquels devront s'attaquer en priorité notre administration québécoise de la justice et nos corps policiers", souligne la Commission.

Chiffre noir

En matière de criminalité, la statistique passe nécessairement sous silence les infractions qui ne sont pas connues de la police, ajoute le rapport qui affirme que la criminalité cache le fameux chiffre noir est infiniment plus considérable que celle dont on trouve les traces dans les registres de police.

"Aussi, source statistique ne permet-elle pas d'évaluer l'empire exact de la criminalité de col blanc, disent les commissaires."

Nous sommes devant une criminalité violente, un autre chiffre noir.

Pourant, dans une société comme la nôtre, où la criminalité, le crime du col blanc est sans doute celui qui est commis le plus souvent et le plus profitablement, avec le maximum d'impunité.

Lois anti-cartels

Les lois anti-cartels canadiennes n'allaient que le sommet de cet iceberg et pourtant aucune vague de vols à main armée ne prive le public d'aucun bien matériel, ni un simple accord tacite et discret entre différents fabricants d'un produit essentiel.

En revanche, poursuit le rapport, on ne se fait aucune idée des pertes subies dans le seul secteur des vols commis par les employés, erreurs d'identification, vols à l'étranger, vols des employés, détournements de fonds.

D'après une enquête américaine, note le rapport, le crime coûte plus de \$1,2 milliards annuellement ou environ un à deux pour cent du montant global de toutes les ventes au détail.

Dans une société comme la nôtre, la tendance à l'épanouissement personnel et l'enrichissement exerce une pression si forte, soulignent les commissaires, que c'est dans le domaine de la fraude et du vol que l'on constate le plus fort taux de récidive.

Face à la situation, de conclure la Commission, une société doit consacrer plus d'efforts que jamais de son attention au bien-être de la fraude et au vol que l'on constate le plus fort taux de récidive.

l'application stricte du libéralisme libéral.

Par ailleurs, la Commission croit que le crime organisé ou criminalité sans victime, semble être, avec la criminalité des collets blancs, un danger mortel pour notre société.

Selon les commissaires, le crime des collets blancs constituerait un problème strictement économique si le crime organisé n'intervenait pas pour créer ses propres monopoles, pour s'insérer à l'intérieur des cartels existants et donner toute sa gravité au défi.

Trois conclusions

Dans un chapitre sur l'ampleur de la criminalité au Québec, la Commission en arrive à trois conclusions majeures:

• Si l'on excepte les vols de fait, la criminalité de violence contre la personne n'accuse pas de hausse très considérable au Canada, ni au Québec.

• Si l'on excepte les vols de fait, la situation québécoise en matière de criminalité de violence contre la personne se détériore moins vite que la situation canadienne et l'on peut même parler d'améliorations.

• Si l'on considère l'ensemble de la criminalité de violence contre la personne, le Québec comporte beaucoup moins que sa part des infractions signalées par la police et ce pourcentage a même tendance à diminuer quelque peu.

Cependant, la Commission note que les vols de fait contre la personne augmentent sans cesse, surtout dans le domaine des vols qualifiés.

Par ailleurs, après avoir dit que la criminalité juvénile était à la hausse, la Commission déclare qu'il n'est pas possible de restreindre à une seule génération la responsabilité de la quasi-totalité des crimes.

"Ce sont les plus de 20 ans qui dominent nettement les secteurs des vols qualifiés, des vols de fait contre les agents de la paix et les vols de fait causant des lésions corporelles."

Le criminel violent, poursuit la Commission, dans la plupart des cas, est un individu de plus de 30 ans; fréquemment il a plus de 30 ans."

Selon la Commission Prévost, "le crime est avant tout une activité masculine mais, surtout chez les jeunes la criminalité féminine s'accroît plus rapidement que la criminalité masculine."

Autres rapports

Le rapport note encore que certains crimes appartiennent en exclusivité aux femmes, que le mariage semble exercer un effet bénéfique et protecteur sur les délinquants, que les bandes de jeunes délinquants sont les meilleurs réservoirs de la criminalité adulte, que les récidivistes commettent un nombre de crimes hors de proportion avec leur nombre.

Par ailleurs, se basant sur les statistiques qu'elle a en main, la Commission souligne que le crime, même s'il est à la hausse, semble n'être que l'œuvre d'un groupe restreint.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à la suite de la publication du rapport final, le président de la Commission, le juge Yves Prévost, a déclaré qu'il espère que ces travaux de recherches permettront de faire naître un véritable dialogue entre la société en général et les responsables de la justice criminelle et pénale.

Crime organisé

Le juge Prévost a également fait savoir que la Commission remettra, le 15 septembre prochain, la tranche du rapport traitant du crime organisé.

Entretemps, soit le 10 septembre, quatre études seront rendues publiques, soit une de l'Institut de criminologie de l'Université de Montréal sur la police au Québec, une autre sur les services de police, provenant d'une enquête faite auprès de cinq corps policiers; une troisième sur la délinquance juvénile et une dernière sur la justice criminelle et pénale.



Jean Lesage

Bertrand pas surpris

QUEBEC, (PC) — Ayant traversé lui-même l'épreuve d'un congrès de nomination de son parti deux mois plus tôt, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est référé à cette période pour tenter d'expliquer et de comprendre les motifs qui ont incité son adversaire politique et chef libéral, M. Jean Lesage, à demander la convocation d'un tel congrès et à signifier son intention d'abandonner les rênes du parti de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

Dans un court entretien avec des journalistes, hier, M. Bertrand, appelé à commenter la décision de M. Lesage, a dit:

"La vie politique est cruelle. Je ne suis pas surpris de la décision de M. Lesage.

"Si j'avais senti, au congrès du mois de juin, que je n'avais pas l'appui de mes députés, je ne me serais pas porté candidat à la direction de l'UN.

"Sans doute, la décision de M. Lesage vient-elle de là", a dit le chef de l'UN.

Déception chez les libéraux

QUEBEC, (PC) — Ce sont des sentiments de gratitude et de déception, dans les milieux libéraux, qui ont fait suite à la décision du chef du parti, M. Jean Lesage, de quitter son poste au début de 1970.

L'un des principaux contestataires du leadership de M. Lesage, M. Claude Wagner, député de Verdun, a loué "le courage rare de M. Lesage qui a pris une décision difficile et risquée, il a su placer le bien du parti et surtout celui de la population au-dessus de tout".

Pour ce geste de courage et d'honnêteté intellectuelle, il mérite notre estime et notre respect, a ajouté l'ancien ministre de la Justice.

Quant à M. Jean-Paul Lefebvre, un autre député qui a réclamé la tête de M. Lesage, il a soutenu que le départ de ce dernier donnera au parti l'occasion de prendre un nouveau départ.

Il a dit que la lutte à la succession de M. Lesage sera "ferme mais dans un climat de sérénité".

M. Lefebvre, qui nie toute collusion à la direction du parti, a ajouté qu'il appuiera M. Jean Marchand, si ce dernier posait sa candidature au congrès de nomination prévu pour le début de 1970.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francis

• Rencontre des parties syndicale et patronale au bureau du sous-ministre du Travail à Québec, pour régler le conflit à la Weyerhaeuser. page 4

• Le corps des Elites a très bien représenté Victoriaville au cours des compétitions provinciales de majorettes, à Drummondville. page 4

pages		pages	
annonces classées	13-14-15	Mots croisés	14
Comique	13-14	MOT PERDU	16
Décès et funérailles	15	Politique provinciale	2
Editorial	6	Radio, TV et arts	12
Féminine	7	Sherbrooke et région	2-3-4-5
Finance	8	Sports	9-10-11
Horoscope	15		

QUEBEC, (PC) — Le chef du parti libéral du Québec et de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, a annoncé, jeudi, qu'il résignera ses fonctions aussitôt qu'un congrès de nomination aura élu son successeur.

M. Lesage, âgé de 57 ans et chef du parti depuis 1958 et ancien premier ministre du Québec de 1960 à 1966, a quitté temporairement le caucus hier, pour faire part à la presse de la décision qu'il venait de communiquer aux députés libéraux.

Le conseil général du parti sera convoqué le 15 septembre prochain afin de décider de la date et des modalités du congrès de nomination qui aura lieu au début de 1970.

M. Lesage a dit qu'il ne sera pas candidat à ce congrès. Il a ajouté qu'il continuera de siéger à l'Assemblée nationale comme député de Louis-Hébert et qu'il est, même possible, qu'il pose sa candidature dans ce comté aux prochaines élections générales, comme député à la Législature.

La déclaration de M. Lesage

"Je viens vous annoncer, messieurs, a dit M. Lesage au début de sa conférence de presse, la grave décision que fédérale et de d'avoir rien négligé envers le parti libéral et la population.

"On se rappelle que j'avais annoncé la tenue d'un vote de confiance pour le congrès du mois d'octobre.

"Or, après avoir bien réfléchi, j'en suis venu à la conclusion qu'il n'existe pas un degré unanime nécessaire de confiance envers mon leadership pour continuer de diriger avec vigueur le parti libéral.

"En province, j'ai demandé la convocation du conseil national pour le 15 septembre afin de décider la tenue d'un congrès de leadership ou je ne serai pas candidat".

Visiblement ému, M. Lesage a dit avoir conscience d'avoir donné le meilleur de lui-même au cours des dernières 25 années dans la politique provinciale et fédérale et de d'avoir rien négligé envers le parti libéral et la population.

La décision du chef libéral constitue l'éloque d'une situation de malaise au sein du parti qui a suivi la défaite électorale du 5 juin 1966, principalement au cours de la dernière année.

Artisans

Les députés Claude Wagner et Jean-Paul Lefebvre ont été les principaux artisans de l'acte contestataire du parti à l'endroit du leadership de M. Lesage.

La zoutte qui a fait renverser le verre a été, semble-t-il, la fracassante déclaration de M. Lefebvre, député d'Ahuntsic, mardi dernier, dans laquelle il réclamait la tenue d'un congrès de nomination et suggérait le nom de M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique, comme successeur éventuel de M. Lesage.

Ce dernier a dit qu'il songeait depuis un certain temps à abandonner ses fonctions de chef du parti et de l'Opposition. "Ca m'a passé par la tête plusieurs fois, cette idée, a poursuivi le leader libéral. J'ai vécu sous une tension presque continuelle depuis quelques années et je n'enrôlerai plus cette tension maintenant".

M. Lesage a dit avoir consulté plusieurs amis, les membres de sa famille et des proches collaborateurs avant d'en venir à cette décision.

Il a ajouté que celle-ci était irrévocable.

Ancien candidat

Le chef de l'Opposition a également signifié qu'il n'appuierait aucun candidat en particulier au congrès de nomination. "J'espère qu'il y aura plusieurs candidats sur les rangs et que le meilleur sera élu", a-t-il dit.

Les candidatures sont maintenant ouvertes à la direction du parti libéral.

Les noms qui sont revenus le plus souvent, hier, au parlement québécois, sont ceux de M. Marchand, Claude Wagner, député de Verdun, et de Pierre Laporte, député de Chambly.

Sont également mentionnés comme candidats éventuels au congrès de nomination MM. Robert Bourassa, député de Mercier, critique financier et économique du parti, et Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Éducation du cabinet Lesage et ancien député de Vaudreuil-Soulanges.

M. Lesage est entré dans la vie politique en 1945 alors qu'il fut élu, à l'âge de 33 ans, député fédéral du comté de Montmagny-J'Islet.

Réélection

Il a été réélu aux élections générales de 1949, 1953, 1957 et 1958. M. Lesage fut ministre des Ressources et Développement et ministre des Affaires du Grand Nord.

À printemps de 1958, M. Lesage quitta la scène fédérale. Il se porta candidat au congrès de nomination du parti libéral provincial et fut élu chef le 31 mai 1958.

Deux ans plus tard, le 22 juin 1960, le parti libéral dirigé par M. Lesage met fin au régime de 16 ans de l'Union nationale au pouvoir en remportant les élections générales.

Les libéraux remportèrent l'élection de 1962 avant de connaître la défaite le 3 juin 1966.

Gérin-Lajoie candidat à la chefferie?

OTTAWA, (PC) — Commentant la décision de M. Jean Lesage, d'abandonner la direction du parti libéral provincial, M. Paul Gérin-Lajoie, qui fut ministre de l'Éducation du Québec sous le gouvernement libéral, a déclaré hier que le successeur de M. Jean Lesage à la tête du parti, quel qu'il soit, aura de la difficulté à chasser ses bottes.

Les avis de M. Gérin-Lajoie, malgré la défaite assuée par le parti aux élections générales de 1966, et les divisions qui s'y sont fait jour au cours des récents mois, M. Lesage passera dans l'histoire comme un très grand ministre de la province du Québec.

L'orateur a refusé de préciser s'il poserait éventuellement sa candidature à la direction du parti. "Je ne saurais, pour le moment, répondre par un oui ou un non à cette question".

Aussitôt que M. Lesage eut annoncé sa démission, M. Gérin-Lajoie en a été informé par un coup de téléphone de la ville de Québec.

Rappelons que M. Gérin-Lajoie a démissionné de l'Assemblée nationale en juin dernier après avoir accepté sa nomination, pour une période de deux ans, au poste de vice-président de la commission des prix et revenus, nouvel organisme fédéral mis sur pied afin d'élaborer les moyens de combattre l'inflation.

A ceux qui lui demandaient si les libéraux du Québec pouvaient compter sur lui, ou s'il s'estimait déjà lié à ses nouvelles fonctions, M. Gérin-Lajoie a répondu que la question était à considérer et qu'elle le serait. Quoi qu'il en soit, il s'est refusé à répondre par un oui ou un non.

Dauphin?

Entre 1960 et 1966, quand les libéraux étaient au pouvoir au Québec, M. Gérin-Lajoie en était venu à être considéré comme le successeur normal de M. Lesage. Une des principales œuvres de l'administration Lesage avait été d'instituer la responsabilité gouvernementale à l'endroit des écoles publiques et, en 1964, M. Gérin-Lajoie était le premier, depuis le début du siècle, à assumer un portefeuille de l'éducation dans la province.

Réponse de Marchand à venir

QUEBEC, (PC) — M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion régionale dans le cabinet Trudeau, a déclaré hier qu'il prendrait le temps d'étudier sérieusement la question du leadership du parti libéral québécois, avant de communiquer une décision.

M. Marchand, qui prenait part, hier soir, à l'ouverture officielle d'Expo-Québec, a toutefois précisé, à un groupe de journalistes qui l'interrogeaient, qu'il n'avait pas encore été pressenti officiellement par des membres du parti.

On se souvient que mercredi le ministre fédéral avait souligné que le problème du leadership du parti libéral québécois ne s'était jamais posé pour lui.

Il devait cependant ajouter: "Si jamais il y avait des problèmes et que je sois la seule personne qui puisse y apporter une solution, il n'est pas dit que je ne viendrais pas au Québec".

Par ailleurs, M. Marchand avait affirmé que le député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, ne l'avait jamais consulté, mais que des militants libéraux lui avaient déjà parlé de sa candidature possible.

Face à la démission de M. Jean Lesage, le ministre Marchand s'est dit très fier de voir partir "un homme qui a fait énormément pour le Québec".

C'est également le sentiment de la majorité des Québécois", a-t-il dit.

M. Marchand a poursuivi en ces termes: "M. Lesage a été à l'origine de la révolution tranquille. On peut même dire que c'est lui qui a jeté les fondations du Québec moderne, après un quart de siècle de duplicité".

Le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a laissé entendre, hier, que son collègue Jean Marchand pourrait être l'un des hommes capables de freiner le séparatisme au Québec.

M. Sharp, qui remplace le premier ministre Trudeau, en vacances, venait de faire une déclaration à la presse sur la décision de M. Jean Lesage à la direction du parti libéral du Québec et sur la possibilité que M. Marchand, actuel ministre de l'Expansion régionale, se porte candidat à la succession de l'ancien premier ministre du Québec.